



D'IMPORTANTES DÉCISIONS ANNONCÉES LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DONNE SON AVAL POUR LA RÉVISION DES PENSIONS DE RETRAITE

• LIRE EN PAGE 3

- Réexamen des statuts des corps médical et paramédical et du projet de loi relatif à l'état civil
- Maintien par l'Etat du financement et du soutien des start-up
- Autorisation d'appel d'offres international pour la réalisation et l'équipement de Dzair Media City



SÉCURITÉ SOCIALE  
ET PROMOTION DU TRAVAIL

### L'OIT félicite l'Algérie

• PAGE 4



PÊCHE ET AQUACULTURE

### La coopération algéro-sud-coréenne sera renforcée

• PAGE 5

COUPE DE LA CAF

### Les Usmistes n'ont pas cédé au chantage

• PAGE 23

BOUGHALI S'ENTRETIENT AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULTATIF OMANAIS

## Le renforcement des relations bilatérales au menu



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, et la délégation l'accompagnant, ont été reçus, hier au siège du Conseil consultatif (Conseil de la Choura) omanais, par le président du Conseil, Cheikh Khalid Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali. Les deux parties ont évoqué les relations bilatérales profondes et ancestrales liant les deux peuples et les deux pays, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman, Mohamed Ali Boughazi, Boughali a adressé ses sincères condoléances au Sultanat d'Oman suite aux inondations qui ont frappé le pays récemment et qui ont fait des victimes, avant d'entamer les entretiens en mettant en exergue les relations bilatérales profondes et ancestrales liant les deux peuples et les deux pays. Dans ce contexte, le président de l'APN a affirmé que les relations entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman «doivent être hissées au niveau des relations politiques solides liant les dirigeants des deux pays», soulignant la «nécessité de renforcer les échanges commerciaux, culturels et académiques, et d'encourager les hommes d'affaires à investir dans les deux pays vu les potentialités économiques importantes dont ils disposent». Sur le plan parlementaire, Boughali a mis en avant «les efforts parlementaires dans l'accompagnement de la diplomatie officielle», et leur rôle dans l'échange d'expertises et d'expériences et dans la coordination des positions entre les deux pays dans les fora internationaux», ajoute le communiqué. S'agissant de la conjoncture internationale, le président de l'APN a réaffirmé «la position ferme de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde, à leur tête la cause palestinienne étant la cause centrale», affirmant que «l'Algérie la défendra dans les fora régionaux et internationaux jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre tous ses droits». Il a en outre salué «la convergence de vues entre les deux pays qui partagent les mêmes principes et positions concernant plusieurs questions d'intérêt commun». De son côté, le président du Conseil consultatif omanais a qualifié les relations entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman d'«historiques et d'étroites», soulignant le grand intérêt accordé par les autorités omanaises au renforcement et au développement de la coopération pour inclure les différents domaines, notamment le volet économique qui constitue une priorité pour les deux parties. Le président du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman s'est félicité de «la hausse du niveau d'échange d'investissements», exprimant son «souhait de le voir se renforcer davantage compte tenu des opportunités prometteuses dans les deux pays». Cheikh Khalid Ben Hilal Bin Nasser Al-Maouli a insisté sur «le rôle que doit jouer les parlements en faveur de la cause palestinienne», relevant que la situation en Palestine «requiert un intérêt particulier». Il a appelé à consentir davantage d'efforts et à intensifier les consultations dans ce cadre.

SAHARA OCCIDENTAL

# Le Front Polisario réitère sa reconnaissance envers l'Algérie

**LE BUREAU PERMANENT DU SÉCRÉTARIAT NATIONAL DU FRONT POLISARIO A EXPRIMÉ SA RECONNAISSANCE ENVERS L'ALGÉRIE, Gouvernement et peuple, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien continu à la lutte du peuple sahraoui dans différents domaines pour faire face à l'agression expansionniste marocaine, a indiqué le communiqué final de la réunion du bureau.**



**P**résidée par Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et secrétaire général du Front Polisario, la réunion a porté sur la rencontre de Ghali et le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence des délégations des deux pays, qui a coïncidé avec «la réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental et sur la portée de la solidarité de l'alliance stratégique entre les deux pays». Le document a réitéré «la recon-

naissance du peuple sahraoui envers la République algérienne, Gouvernement et peuple, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien au peuple sahraoui dans différents domaines, pour faire face à l'agression expansionniste marocaine, conformément à l'engagement de l'Algérie à soutenir la lutte des peuples pour l'exercice de leurs droits à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes de la Révolution de novembre, et aux dispositions

de la Charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine».

Concernant la conférence arabe de solidarité avec le peuple sahraoui récemment organisée dans les camps de réfugiés, le Bureau a exprimé «la reconnaissance du peuple sahraoui pour la solidarité arabe partisane et populaire qui fait face aux parties arabes officielles impliquées dans l'agression contre le peuple de la République sahraouie, aux côtés du régime marocain expansion-

niste». Dans le même contexte, la réunion a salué «les éléments de l'Armée populaire de libération sahraouie qui prouvent chaque jour leur courage et leur détermination à poursuivre la guerre de libération pour le recouvrement de la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire de la République sahraouie». Le document a également salué «la résistance des héros de l'Intifada qui font face à l'occupant marocain depuis l'intérieur de ses prisons et tout au long des territoires occupés».

LIGUE POUR LA PROTECTION DES PRISONNIERS SAHRAOIS

## Dénonciation de la négligence médicale du détenu Ismaïli au Maroc

**L**a Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les geôles marocaines a dénoncé la négligence médicale dont est victime le prisonnier civil sahraoui Brahim Dadi Ismaïli, détenu à la prison Ait Melloul 2, à la périphérie de la ville marocaine d'Agadir, et la politique d'atermoiement pratiquée par l'administration pénitentiaire.

S'appuyant sur les informations communiquées par la famille de Brahim Dadi Ismaïli, la Ligue a fait part de la détérioration de son état de santé et des tergiversations de l'administration pénitentiaire à le faire bénéficier des soins nécessaires. Selon la Ligue, la famille du prisonnier sahraoui a affirmé que son fils l'avait informée mercredi dernier de ses douleurs au dos, qui l'empêchaient de bouger, de dormir, de prier ou de mener normalement sa vie quotidienne. Elle a ajouté qu'il n'a pas pu effectuer l'examen médical prévu le 16 avril, en raison, officiellement, du «manque de matériel médical et d'un dysfonctionnement dans l'appareil IRM», dénonçant «une claire collusion entre l'administration pénitentiaire et l'hôpital municipal d'Agadir». Le 19 juillet 2017, Brahim Dadi Ismaïli a été condamné à la prison à perpétuité dans le cadre du

démantèlement sauvage par la police marocaine du camp de Gdeim Izik, à l'est de Laâyoune occupée, et ce à l'issue d'un procès partial à Salé, de l'aveu même d'organisations internationales des droits de l'Homme. Ismaïli a affirmé que les documents de la police, considérés comme preuve principale contre lui, sont falsifiés et ont été signés sous la torture, soulignant que, pendant tous les interrogatoires, il était questionné sur son militantisme en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, mais jamais sur Gdeim Izik. La détention arbitraire d'Ismaïli a été traitée dans une communication conjointe des procédures spéciales des Nations unies, le 20 juillet 2017. Le texte souligne que l'arrestation et la détention du groupe des défenseurs des droits humains sahraouis sont intervenues en réponse à l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et à la liberté de réunion dans le camp de Gdeim Izik.

Auparavant, le groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU avait noté les conditions de détention déplorables et les témoignages de torture des prisonniers de Gdeim Izik dans son rapport par pays de 2014. En octobre 2010, plus de 20.000

civils sahraouis, hommes, femmes et enfants, s'étaient réunis spontanément et pacifiquement à proximité de Laâyoune, capitale des Territoires occupés du Sahara occidental, pour dénoncer l'oppression sociale, économique et politique marocaine. Le 8 novembre 2010, les forces de sécurité marocaines démantelaient le campement dans la violence et interpellaient des centaines de manifestants pacifiques. En mars 2013, 25 militants politiques et défenseurs de droits humains sahraouis ont été jugés et condamnés définitivement par le tribunal militaire marocain à des peines allant de 20 ans à la perpétuité sur le fondement d'aveux obtenus sous la torture.

En novembre 2016, le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) avait condamné le Maroc pour avoir torturé Naâma Asfari, porte-parole du campement. Sa femme, la défenseure des droits humains, Claude Mangin et lui-même sont encore à ce jour victimes de représailles répertoriées chaque année dans le rapport du SG des Nations unies. En 2022, le CAT a de nouveau condamné le Maroc pour les actes de torture commis sur deux autres membres du même groupe de Gdeim Izik.

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél. : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

## D'IMPORTANTES DÉCISIONS ANNONCÉES LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

# Le président Tebboune donne son aval pour la révision des pensions de retraite

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à l'état civil et à d'autres exposés liés essentiellement aux statuts des corps médical et paramédical, au financement des start-up et au suivi de la réalisation et de l'équipement du projet de la nouvelle cité médiatique algérienne.**



**A**près l'ouverture de la réunion par le président de la République et la présentation par le Premier ministre de l'ordre du jour et de l'activité gouvernementale pour les deux dernières semaines, le chef de l'Etat a donné les instructions et directives suivantes : Concernant le projet de loi relatif à

l'état civil, le président Tebboune a ordonné le report du débat dudit projet en vue de son enrichissement, soulignant l'importance particulière que revêt la loi sur l'état civil en tant que base de données qui doit être moderne et permanente et dont la gestion doit être confiée aux élus, représentants de la société. Monsieur le président a, également, instruit le ministre de la Justice à l'effet d'associer magistrats et walis à l'enrichissement

de ce projet de loi. S'agissant du rapport d'étape sur l'évolution du processus de numérisation, le président de la République s'est félicité de la cadence positive du processus, notamment en ce qui concerne la numérisation des départements ministériels.

Concernant les statuts des corps médical et paramédical, le chef de l'Etat a mis en avant le rôle pionnier des corps médical et paramédical

dans la garantie de la sécurité sanitaire nationale, d'où l'impératif d'accorder une place particulière à ce secteur, impliquant la protection et la retraite, ainsi que des pensions incitatives en fonction de la nature des zones de travail, les statuts ne devant pas focaliser uniquement sur les aspects financiers. Pour ce faire, il a ordonné un nouvel examen des statuts en Conseil de Gouvernement. Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'exercice 2024 pour le régime des retraites pour salariés et non salariés, le Président a donné son aval pour la révision des pensions de retraite, toutes catégories confondues, au regard de l'évolution du niveau de vie, en tenant compte des moyens financiers de l'Etat et en veillant à préserver la protection sociale de cette catégorie qui a beaucoup donné au pays, ordonnant au Gouvernement de le réexaminer minutieusement en Conseil de Gouvernement et de procéder à des examens approfondis pour définir le niveau des augmentations à décider de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres. Il a, également, enjoint au Gouvernement de trouver de nouveaux moyens de

financement supplémentaires pour la Caisse nationale des retraites (CNR), afin que ces augmentations soient adaptées à l'évolution de l'économie nationale.

Concernant le financement des start-up, le président de la République a affirmé le maintien par l'Etat du financement et du soutien des start-up qui ont évolué de manière remarquable ces dernières années, tout en associant le secteur privé dans cette opération, moyennant des incitations. La prochaine étape est celle de la qualité et non de la quantité, en ce sens que le domaine des start-up est celui de l'économie de la connaissance, de l'intelligence et de l'efficacité économique, affirmant que le financement de ces entreprises doit cibler les jeunes et tenir compte du type de projets créés.

Enfin, le Conseil des ministres a donné son aval pour l'octroi d'une autorisation d'appel d'offres international pour le suivi, la réalisation et l'équipement de la nouvelle cité médiatique Dzaïr Media City. Dans ce contexte, Monsieur le président de la République a souligné l'impératif d'associer des entreprises nationales à la réalisation de ce projet vital.

## DZAÏR MEDIA CITY EN MARCHÉ

# Un carrefour d'excellence et d'innovation

**L**e projet de ville médiatique lancé, l'année dernière, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, incarne une vision audacieuse qui s'annonce comme une métamorphose du paysage médiatique algérien. Cette initiative témoigne de la volonté de modernisation et de développement du secteur des médias, soulignant ainsi l'engagement résolu du gouvernement en faveur de l'innovation et du progrès.

A l'ordre du jour hier au Conseil des ministres, ce projet s'inscrit comme un joyau architectural et technologique destiné à propulser l'Algérie au premier rang des nations en matière de création et de diffusion médiatiques. Située à Ouled Fayet, à Alger, Dzaïr Media City dépasse le simple cadre d'une réalisation infrastructurelle. Elle se présente comme un symbole puissant de l'engagement du gouvernement envers les principes fondamentaux de la démocratie et de la liberté d'expression. Elle incarne la volonté du chef de l'Etat à consacrer ces valeurs à travers une cité dynamique et pluraliste.

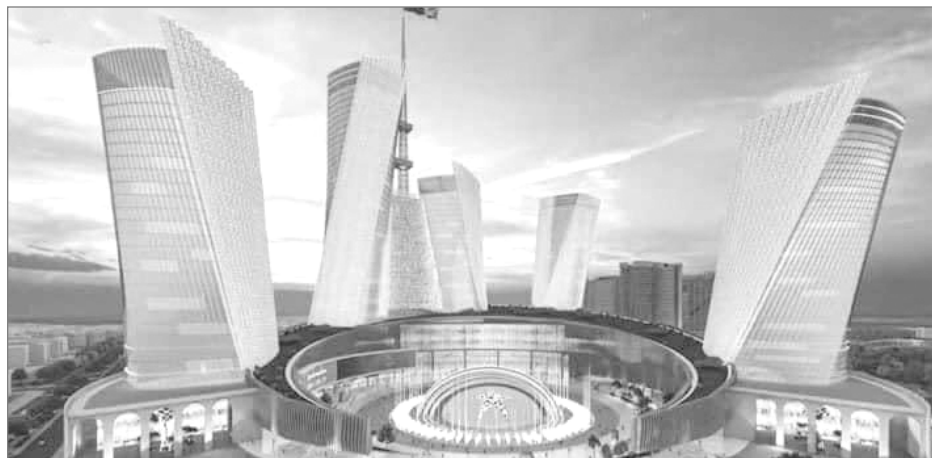
Cette ville médiatique s'érige, dès lors, en un espace physique et symbolique où tous, qu'ils soient journalistes, artistes, intellectuels ou simples citoyens, peuvent partager leurs idées et opinions. Cette pluralité médiatique permet aux citoyens d'accéder à une information plurielle et de se forger leur propre opinion, contribuant ainsi à l'enrichissement du débat démocratique. Loin d'être un simple lieu d'expression, la ville médiatique se veut un

espace ouvert au débat constructif et à la confrontation des idées. Elle favorise ainsi la transparence, le dialogue et la coopération, éléments essentiels à une société démocratique saine et prospère. En accordant une attention particulière à ce projet, le président de la République exprime son ambition de faire de cette ville un catalyseur du dialogue et de la compréhension mutuelle entre les différentes strates de la société. Ainsi, étalée sur une superficie de 74 hectares, Dzaïr Media City se présente comme un véritable carrefour d'excellence et d'innovation.

### UN HUB CRÉATIF ET INNOVANT

La zone dédiée aux médias, dotée de studios de tournage de pointe, accueillera les acteurs majeurs du paysage médiatique national, favorisant ainsi les synergies et la mutualisation des ressources. Ce complexe ultramoderne répond aux normes internationales les plus strictes et est conçu pour offrir un environnement propice à l'innovation, à la créativité et à la collaboration.

La partie dédiée aux médias regroupera les sièges des principaux acteurs médiatiques nationaux, tels que l'EPTV, l'APS, la TDA, l'Anep, la Radio algérienne et la chaîne AL24 News. Ce regroupement permettra de favoriser les synergies et de mutualiser les ressources, tout en offrant aux professionnels du secteur un cadre de travail moderne et stimulant. Dzaïr Media City se distingue par son village d'artistes, dédié aux musiciens, peintres, sculpteurs, écrivains et comédiens. Ce village offrira



des résidences confortables, des ateliers équipés, des salles de spectacle et des galeries d'exposition, favorisant ainsi l'éclosion de nouveaux talents et l'enrichissement de la scène culturelle algérienne.

L'espace éducatif et de recherche de Dzaïr Media City hébergera des institutions académiques et scientifiques spécialisées dans les domaines des médias, de la communication, de l'information et de la culture.

Ce pôle d'excellence proposera, en outre, des formations de pointe, des programmes de recherche innovants et des partenariats internationaux prestigieux, faisant de Dzaïr Media City un véritable carrefour de savoir. Avec ses

infrastructures ultramodernes et son ambition débordante, Dzaïr Media City est appelée à devenir un symbole du rayonnement de l'Algérie sur la scène médiatique internationale.

L'allocation de 220 milliards de dinars en autorisations de programme et de 60 milliards en crédits de paiement dans le PLF-2024 démontre la volonté du gouvernement de faire de Dzaïr Media City une réussite éclatante. Cette ville, c'est une promesse d'un avenir radieux où l'information, la culture et la créativité seront les fers de lance du développement et du rayonnement de l'Algérie.

■ Assia Boucetta

## COMMENTAIRE

# JUSQU'AU BOUT DE L'ENGAGEMENT

Par Amirouche Lebbal

**E**n 2019, le candidat Abdelmadjid Tebboune a fait fi des raccourcis électoralistes pour s'engager franchement devant le peuple qui l'a élu à la présidence de la République. La concrétisation de son programme, qui s'articule autour de 54 engagements relevait, à bien des égards, du défi, d'autant plus que l'environnement d'alors, que ce soit sur le plan politique, institutionnel, socioéconomique et international, était des plus hostiles et les revendications citoyennes placèrent la barre haut quant aux objectifs escomptés de l'Algérie nouvelle, notamment concernant le volet social durement affecté par la crise économique consécutive à la baisse des cours de pétrole depuis 2014 et la prédation et la gabegie qui ont métastasé à tous les échelons. Il ne s'agit plus

pour le président Tebboune de recommencer de zéro son projet, mais de préparer une base solide pour entamer les chantiers de réformes. Des chantiers aiguillés par des convictions irréfragables, surtout lorsqu'il s'agit de pérenniser le contenu social de l'Etat, tel que légué par les pères de la glorieuse Révolution de Novembre. En effet, le 29<sup>e</sup> engagement de Tebboune ne se contente pas seulement de maintenir le pouvoir d'achat, mais de le consolider, sans pour autant impacter négativement sur l'économie nationale ni sur la santé financière de l'Algérie. En 2024, les indicateurs macroéconomiques sont au vert et l'équation initiale consistant à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen en général ne comporte plus de pondérable ni d'inconnue pouvant déstabiliser l'architecture socioéconomique nationale. Mieux encore, la révision substantielle à la hausse des salaires et des pensions de retraite ainsi que l'institution de l'allocation chômage n'ont pas poussé l'inflation à des seuils insupportables. L'Algérie a su, à l'aune des performances

réalisées et grâce aux mesures rigoureuses mises en œuvre, se prémunir de ce cercle vicieux qui a tiré vers le bas des économies de pays de la région. Dans cette foulée et ce climat propice, le président de la République vient de donner son aval, lors du Conseil des ministres tenu hier, pour une nouvelle révision des pensions de retraite, toutes catégories confondues. Pour le chef de l'Etat, cette revalorisation «se veut une reconnaissance à l'apport de cette frange au service du pays et tend à en préserver la protection sociale». Nos trois millions de retraités qui, chaque année, voient leurs pensions revalorisées, ont, pour nombre d'entre eux, des familles à charge qui vont justement bénéficier de cette mesure sociale qui prouve encore une fois qu'un engagement doit être tenu jusqu'au bout. En résumé, ce sont les réalisations accomplies et la réalité qui différencient l'engagement de la promesse, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de la dignité du citoyen.

■ A. L.

## SÉCURITÉ SOCIALE ET PROMOTION DU TRAVAIL

## L'OIT félicite l'Algérie

**L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) a félicité, hier, l'Algérie pour son expérience pionnière en matière de sécurité sociale et ses efforts dans le domaine du dialogue social, à l'occasion de l'entretien du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, avec le directeur général de l'OIT, Gilbert Hongbo.**

La rencontre tenue au siège du ministère a été une occasion pour les deux parties d'échanger sur les moyens de renforcer la coopération. «Une opportunité aussi pour souligner les grands efforts déployés par l'Algérie en matière de promotion du travail décent, en tant que catalyseur essentiel pour avancer vers la justice sociale dans le pays», précise un communiqué du département ministériel.

Le ministre a, dans ce cadre, présenté, selon la même source, «l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la promotion du dialogue social, en mettant l'accent sur les acquis réalisés pour



Photo : Slimène S. A.

les travailleurs, leur assurant de meilleures conditions et des mécanismes de fonctionnement du système de sécurité sociale».

De son côté, le DG de l'OIT qui effectue une visite de travail en Algérie du 20 au 23 avril, à la tête d'une importante délégation, a salué «l'expérience pionnière de l'Algérie dans le domaine de la sécurité sociale et du dialogue social», «notant les bonnes relations qui lient l'Organisation

avec l'Algérie». Il a souligné, ensuite, selon la même source, «la disponibilité de l'Organisation à soutenir et valoriser cette coopération». La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que des représentants du ministère et représentants du Bureau du travail.

Il convient de noter que l'Algérie, qui abrite le Bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb depuis 1967, mène de multiples programmes de coopération avec le Bureau de l'OIT. Elle est également considérée comme l'un des pays leaders dans le domaine de la promotion du dialogue et de la protection sociale, et ce, conformément aux instructions des pouvoirs publics.

■ Samira Azzegag

UNIVERSITÉ  
ABDERRAHMANE-MIRA  
DE BEJAÏASession de formation  
pour les étudiants  
à besoins spécifiques

L'Université de Béjaïa, dans son souci de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour l'inclusion des étudiants aux besoins spécifiques au sein de la communauté universitaire et au sein de société civile, organise, depuis hier, en collaboration avec l'Agence wilayale de l'emploi (AWEM), dans le cadre du projet initié par le Bureau international du travail de l'Université au monde du travail, une session de formation au niveau du Club de recherche d'emploi destiné aux étudiants à besoins spécifiques et les diplômés universitaires en situation de handicap. Cette session de formation, qui se tiendra jusqu'au 25 avril en cours au niveau du campus Aboudaou, sera accentuée sur les techniques de recherche d'emploi avec plusieurs objectifs visés. Il s'agit, en effet, d'aider les jeunes diplômés pour l'obtention d'un travail correspondant à leurs attentes, rendre autonome le chercheur d'emploi, accompagner les étudiants dans leur recherche d'emploi en leur inculquant des compétences en rédaction et en communication telle que la rédaction d'un CV, une lettre de motivation..., planifier et mener des entretiens de recrutement réussis en utilisant des compétences de communication.

L'ouverture de cette formation a également été l'opportunité pour parapher le renouvellement de la convention de coopération entre l'Université de Béjaïa et l'AWEM. Depuis la mise en place du Club de recherche d'emploi (CRE) lors de la 10<sup>e</sup> édition du Salon de l'emploi en septembre 2017, l'Université de Béjaïa a organisé 32 sessions de formation en Techniques de recherche d'emploi avec la participation de plus de 300 diplômés.

■ Ouali Mouterfi

## UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

## Vers une synergie avec le monde économique

Les centres de l'Université de formation continue (UFC) viennent d'organiser des journées d'études sur l'entreprise émergente et l'entrepreneuriat. Les rencontres qui offrent des opportunités aux étudiants de fin d'études se sont achevées, samedi dernier. Ces journées organisées dans le cadre de séminaires de recherche de master ont pour objectif principal d'accompagner les étudiants dans la réalisation de leurs mémoires de fin d'études, mémoires classiques ou portant sur une problématique en lien avec une entreprise émergente.

Les étudiants ont pu établir un dialogue fructueux avec leurs superviseurs car les thématiques abordées étaient résolument tournées vers l'univers des entreprises émergentes. Au-delà des aspects techniques, les journées d'études ont permis aux étudiants de se familiariser avec les spécificités du monde de ces entreprises en pleine expansion et qui offrent de nombreuses opportunités pour les jeunes diplômés. Ce rendez-vous, un véritable succès au vu de la participation ou de la qualité des échanges, a permis aux étudiants de renforcer leurs compétences en matière de recherche et de développer une meilleure compréhension des enjeux liés à la création et au développement d'entreprises émergentes.

L'initiative des centres de l'Université de formation continue s'inscrit dans le cadre de leur engagement à accompagner les étudiants dans leur parcours d'insertion professionnelle et à les préparer aux défis du marché du travail. Mustapha Maâzouz, enseignant émérite à l'Université d'Alger et de Blida, a déclaré : «Nous entrons dans une ère où chaque

recherche doctorale sera façonnée par une synergie étroite entre le porteur du projet et une institution économique parrainante.» La démarche novatrice vise à ancrer la recherche universitaire dans la réalité économique pour répondre aux besoins concrets du marché. «Il est temps», a-t-il affirmé, que «nos recherches scientifiques ou sociales s'alignent sur les demandes du monde moderne.» Cette orientation ambitieuse se matérialise également par des partenariats dynamiques entre centres de recherche universitaire et acteurs économiques. «Ensemble, nous formons un duo gagnant, où l'université imagine et conçoit et le monde économique concrétise et finance nos idées les plus prometteuses», a-t-il expliqué.

Maâzouz a souligné, aussi, l'importance de l'étude de marché dans le processus de recherche. «Nous devons anticiper les besoins futurs en nous appuyant sur les schémas nationaux d'aménagement du territoire et les projections à long terme», a insisté Maâzouz, qui dirige un cabinet de conseil, d'expertise, d'accompagnement et de développement de solution. Il met en avant la nécessité d'un retour sur investissement, un aspect souvent négligé. «Notre objectif est clair : chaque recherche doit être rentable et utile pour notre économie nationale», a-t-il proclamé. La clé du succès réside aussi dans la formation des chercheurs. «Nous avons des formateurs de renom, des experts de commerce international et de recherche internationale», a assuré notre interlocuteur. «Il est temps de valoriser cette expertise sur la scène internationale et nous devons posséder notre propre bassin d'expertise pour réaffirmer les positions historiques de



l'Algérie, y compris sur le plan politique, grâce à la présence de ces intellectuels de renom à l'international», a-t-il renchéri. «Nous recherchons des compétences locales et internationales afin de représenter dignement l'Algérie dans les domaines économique, politique et social», conclut Maâzouz, qui estime que notre potentiel est immense.

■ Assia Boucetta

## START-UP À ANNABA

## Le rôle des incubateurs souligné



du projet». Karim Brouri, représentant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a précisé, dans ce contexte, que les incubateurs d'entreprises ont un «rôle clé» dans l'explication des règles du management aux porteurs de projet, qui doivent également maîtriser les aspects liés à la rentabilité et à l'efficacité économique.

Il a ajouté que des «efforts importants» ont été consentis par les pouvoirs publics pour développer des mécanismes juridiques et créer un écosystème entrepreneurial propice au développement des start-up, soulignant, à ce titre, l'importance des pépinières d'entreprises pour guider les lanceurs de start-up et les porteurs de projet innovants et leur permettre de maîtriser et d'exploiter ces mécanismes afin d'assurer l'efficacité de leurs projets et de garantir la pérennité et la valorisation de leur activité. Le conférencier a, par ailleurs, insisté sur l'importance du «travail participatif» et de «l'échange de connaissances et d'expériences dans ce domaine, en vue de développer des entreprises émergentes et mettre en valeur leur activité», soulignant, également, la «né-

cessaire contribution des différents acteurs à la création d'un écosystème entrepreneurial à même de constituer un encouragement de l'innovation et du développement de ce type d'entreprise». Brouri a indiqué, dans le même contexte, que l'Algérie, qui compte plus de 100 incubateurs d'entreprises innovantes, enregistre à l'heure actuelle plus de 2.500 projets innovants et a doté 900 jeunes entrepreneurs du «label start-up».

Les participants à cette rencontre ont suivi plusieurs communications sur la «levée des contraintes ayant pénalisé des start-up», les «mécanismes mis en place pour leur financement» en plus de la présentation d'expériences réussies de start-up. Cette rencontre d'une journée, organisée à l'hôtel Seybouse International, par l'accélérateur de start-up relevant de l'AIC (Annaba Innovation Center) a également été marquée par l'organisation de deux ateliers, à savoir «Financement des start-up» et «Innovation».

Les participants à une rencontre nationale sur «l'incubation et l'accélération des start-up», organisée le week-end dernier à Annaba, ont souligné l'importance de diversifier les domaines d'activité de ces entreprises innovantes et d'encourager les jeunes start-upers à faire preuve «d'audace et de créativité» dans le lancement de leurs activités.

Au cours de cette rencontre, à laquelle ont participé des experts dans les domaines de l'encadrement, de l'accompagnement et du financement des start-up, ainsi que des responsables centraux du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, des représentants de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), des start-upers, des porteurs d'idées et de projets innovants et des étudiants universitaires, ont souligné «le rôle des incubateurs d'entreprises et des accélérateurs de start-up dans la culture du management en tant que garantie de l'efficacité économique

## PÊCHE ET AQUACULTURE

# La coopération algéro-sud-coréenne sera renforcée

**LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ALGÉRO-SUD-CORÉENNE dans le domaine des pêches a été au centre des travaux de la 10<sup>e</sup> édition du Forum de la pêche maritime (Corée du Sud-Afrique) qui s'est ouverte, hier, à Alger.**

**D**ans son allocution d'ouverture lue en son nom par l'inspecteur général au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Harouadi, le ministre, Ahmed Badani, a qualifié l'événement d'étape importante pour le renforcement de la coopération algéro-coréenne dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture. Selon lui, cela donnera la possibilité d'examiner l'état et les perspectives de cette coopération bilatérale. Le ministre a souligné que le secteur fait l'objet d'une grande attention de la part des pouvoirs publics pour sa contribution directe au développement de l'économie nationale et à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays. Dans ce sillage, il a rappelé le programme ambitieux qui vise à accroître ses capacités de production, à travers notamment le développement de l'aquaculture et de la pêche en haute mer en plus de leurs industries connexes.

Badani a relevé le dynamisme que connaît le secteur de la pêche à travers les indicateurs positifs qui se sont traduits par une augmentation de l'offre nationale en produits de la pêche et de l'aquaculture ainsi que le renforcement des capacités



de la flotte. Il n'a pas manqué de souligner, à cette occasion, les différents programmes de coopération avec diverses organisations et organismes internationaux et régionaux, ainsi qu'avec divers pays, notamment la Corée du Sud «qui a atteint et continue d'atteindre d'excellents niveaux à travers la concrétisation de nombreux projets techniques et programmes de recherche et de formation». Selon le ministre, ce Forum sera l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération

entre les deux pays dans ce domaine, en plus d'examiner les diverses opportunités d'investissement conjoint et de commerce intra-africain.

Pour sa part, le vice-président de Korea Maritime Institute (KMI), Cho Jung Hee, a mis en avant les bonnes relations bilatérales entre les deux pays, qualifiant l'Algérie de partenaire «fiable et important». Il a indiqué que les deux pays ont décidé de donner un nouvel élan à leur partenariat, mettant en relief l'expérience avérée de son pays

dans le domaine de la pêche.

A cet effet, il a soutenu que son pays est disposé à accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de son programme stratégique visant le développement du secteur de la pêche, en s'appuyant sur les nouvelles technologies et l'introduction de solutions innovantes. «Ce Forum servira de pierre angulaire de coopération entre les deux pays dans le domaine de la pêche et permettra de passer en revue ce qui a été fait jusque-là et les actions futures», a-t-il précisé. De son côté,

l'ambassadeur de la République de Corée, You Ki-jun, qui a estimé que ce Forum se veut une étape essentielle pour consolider davantage la coopération bilatérale dans ce domaine et aussi discuter de l'état actuel de la coopération en matière de pêche et explorer les projets de coopération potentiels, à travers le développement des infrastructures et le recours aux technologies nouvelles pour plus d'efficacité.

Le Forum Corée-Afrique sur la pêche (Koraff) a été fondé en 2010 pour promouvoir une croissance soutenue et un réseau renforcé entre la Corée et les Etats côtiers africains. Il vise à renforcer le prestige international de la Corée et à étendre le réseau humain dans l'industrie de la pêche en Afrique, en identifiant la demande potentielle de coopération sur les projets de pêche avec l'Afrique.

La 10<sup>e</sup> édition du Koraff-2024 réunira, pendant deux jours, une cinquantaine d'experts. Résultats attendus : établir des réseaux avec les partenaires, formuler des recommandations pour renforcer les relations entre l'Algérie et les parties prenantes de la pêche de la République de Corée, et identifier les opportunités potentielles de coopération. Il s'agit aussi de renforcer le leadership du KMI dans le secteur mondial de la pêche et élargir les opportunités pour les entreprises de pêche coréennes en Algérie.

Il est aussi question de présenter l'expérience et la compétitivité de la Corée en matière de développement de la pêche et de coopération économique internationale, ainsi que les projets de pêche en cours, afin de mieux comprendre la demande d'éventuels projets de coopération avec l'Algérie.

■ Amokrane H.

### AÏN DEFLA

## Ensemencement prévu de 150.000 alevins de tilapia rouge en 2024

Un ensemble de pas moins de 150.000 alevins de tilapia rouge est prévu cette année dans la wilaya d'Aïn Defla, dans le cadre de la promotion de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-on appris, hier, de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Le premier responsable du secteur, Abdelhakim Lazaâr, a indiqué à l'APS que «150.000 alevins de tilapia rouge seront semencés cette année au niveau de plusieurs communes de la wilaya, en vue de développer l'aquaculture intégrée à l'agriculture», ajoutant que la première opération d'ensemencement

de 10.000 alevins a eu lieu mardi dernier dans la commune d'El Abadia.

L'opération d'ensemencement s'inscrit dans le cadre de la politique et de la stratégie du secteur qui consistent à développer cette filière en exploitant les bassins agricoles dans le but d'augmenter la production halieutique nationale, a souligné Lazaâr.

Des opérations d'ensemencement sont également prévues dans les semaines qui viennent à travers d'autres communes de la wilaya, a-t-il affirmé, indiquant que près de 8 agriculteurs se sont engagés pour semencer leurs bassins et plusieurs autres ont affiché

leur intérêt pour se lancer dans cette activité. «Nous avons mené une grande campagne de sensibilisation pendant des mois au profit des agriculteurs de la wilaya pour pouvoir les convaincre de l'importance de cet investissement», a ajouté le premier responsable du secteur.

Il a fait savoir, à cet effet, que l'activité aquacole, en particulier l'aquaculture intégrée à l'agriculture, dans la wilaya «commence à susciter l'intérêt» chez les professionnels du secteur agricole, soulignant que plusieurs milliers adhèrent chaque année à l'idée d'investir dans ce créneau. Cet engouement s'explique

par les nouvelles mesures incitatives qui ont été prévues par la loi de finances 2024, estime le même responsable, ajoutant que les mesures prévoient des aides au profit des producteurs de poisson d'élevage, dont une aide de 50 DA pour chaque kilo de poisson produit et une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée.

Par ailleurs, le secteur de la pêche et de l'aquaculture à Aïn Defla a réalisé une production de 301 tonnes de poisson en 2023, à savoir 273 tonnes de la pêche continentale et 28 tonnes provenant de l'aquaculture, a-t-il noté.

### PLAFONNEMENT DES PRIX DES VIANDES IMPORTÉES

## Consommateurs et importateurs en parlent

Le gouvernement a décidé de plafonner les marges bénéficiaires des vendeurs de viandes rouges importées. Un décret exécutif publié dernièrement dans le Journal officiel définit les marges comme suit : 4% sur chaque kilogramme au stade de l'importation, 5% au stade de la distribution en gros et 8% au stade de la distribution au détail.

Le directeur général de la Société algérienne de régulation des produits agricoles, Abderrahmane Boumahdi, approuve la démarche estimant que c'est un grand pas vers plus de transparence dans les transactions. «Comme annoncé par le ministère du Commerce, les marges bénéficiaires sur les produits de large consommation vont être plafonnées», a-t-il indiqué. «C'est chose faite pour la viande rouge avec la publication de ce décret qui va permettre de canaliser et donner plus de transparence à ce segment d'activité», a-t-il jugé. Et d'ajouter que la décision va donner plus de transparence sur les transactions commerciales de l'importateur. «Cela va permettre de mettre en place un système de contrôle efficace et assurer au consommateur des prix de vente étudiés», a-t-il proclamé.

Le président de l'Association algérienne de protection et orientation du consommateur et son environnement, Mustapha Zebdi, apprécie, lui aussi, la décision. «Notre organisation a toujours été favorable au plafonnement des marges bénéficiaires des produits de première nécessité. Quand on voit la hausse inadmissible des prix des viandes, ce genre de mesure va freiner la frénésie de certains opérateurs économiques qui réalisent des bénéfices très importants aux dépens de l'économie nationale», a-t-il soutenu. Selon lui, la viande importée actuellement est d'une manière indirecte subventionnée avec la suppression de presque toutes les taxes. De ce fait, Zebdi estime que le consommateur pourra subvenir à ses besoins élémentaires à des prix justes, manière de préserver et protéger son pouvoir d'achat.

Le président de la Fédération des importateurs de viande et dérivés, Sofiane Bahbou, a précisé que les opérateurs ne sont pas contre les décisions des pouvoirs publics. Toutefois, il aurait aimé que les opérateurs soient associés à la prise d'une telle décision. «Nous n'avons jamais contesté les décisions de l'Etat. Au contraire, on veut accompagner celui-ci dans la



concrétisation de ses actions dans l'intérêt du consommateur. Mais il va falloir prendre en considération les préoccupations des opérateurs», a-t-il lancé. Selon lui, ces derniers ont fait un grand travail, ces derniers mois, en assurant l'approvisionnement et la régulation du marché en qualité.

■ A. H.

## EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

# Tout est fin prêt

**D'ICI LA FIN DU MOIS DE JUIN PROCHAIN, le ministère de l'Éducation nationale aura achevé la numérisation de toutes les opérations inscrites dans son programme. L'annonce a été faite, hier, par Mohamed Daïfallah, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale, sur les ondes de la Radio algérienne.**



Le responsable a fait savoir aussi que le ministère a toujours anticipé la préparation des examens de fin d'année en commençant d'abord par l'évaluation en octobre des examens de l'année écoulée. Selon lui, ces dernières années, aucune « faille » n'a été enregistrée grâce à la précision dans le traitement des sujets d'examens. Daïfallah a indiqué que « tout a été ficelé pour réussir les prochains examens du BEM et du bac ». Dans les prochains jours, des journées de formation seront organisées au profit des encadreurs de ces examens.

Le responsable s'est réjoui également du fait que l'année scolaire ait été paisible, puisque aucun mouvement de protestation n'a été signalé. Cela a permis, selon lui, de poursuivre les programmes de façon graduelle,

loin de toute pression et d'assurer une couverture pédagogique irréprochable qui aiderait à l'organisation des examens de fin d'année dans de bonnes conditions.

« Les examens porteront seulement sur les cours enseignés. Nous sommes satisfaits des notes obtenues au courant de cette année, car cela aura des retombées positives sur les épreuves de fin de cycle », a-t-il poursuivi. Abordant l'examen d'évaluation des acquis du cycle primaire pour les élèves de cinquième année, le représentant du ministère de l'Éducation nationale a fait remarquer que cette épreuve vise à déceler les lacunes des élèves

qui seront étudiées par les commissions de traitement pédagogique pour éviter le redoublement évalué dans ce palier à 20% durant les années précédentes.

Il a précisé néanmoins que des modifications ont été apportées à l'épreuve dont le délai a été réduit de 12 à 3 jours outre l'introduction de l'éducation physique.

Concernant l'annonce faite par le ministre de l'Éducation au sujet de l'allègement des programmes du cycle primaire, Daïfallah a rappelé que cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République. Pour lui, la nouvelle

approche pédagogique va se baser sur les capacités des enfants scolarisés et des matières seront supprimées pour leur permettre de vivre pleinement cette étape sensible et déterminante de leur vie. A propos des cours de soutien, il a tenu à faire observer qu'il s'agit d'un phénomène universel qu'il faut traiter à la racine. « Ce n'est pas de la responsabilité du ministère de l'Éducation, car ces cours sont prodigués en dehors du cadre destiné à l'enseignement », a assené Daïfallah qui a plaidé pour l'élaboration d'une étude sur le sujet.

■ Aya Malak

## ORAN

# Semaine d'information pour les futurs bacheliers

Huit établissements du palier secondaire sont concernés par la caravane, organisée par la direction de l'éducation en collaboration avec les établissements universitaires à Oran dont l'Université des sciences et technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), dans le cadre de la semaine nationale de l'information au profit des futurs bacheliers, a indiqué hier cette université. Cette semaine, qui se déroule du 16 au 25 avril, chapeautée par les ministères de tutelle, permet aux élèves d'explorer les différentes opportunités d'études offertes par toutes les universités de la wilaya d'Oran, a indiqué le porte-parole de l'USTO-MB, Maamar Boudia. Cet événement permet également aux jeunes lycéens d'avoir un aperçu sur les structures de l'université, les facultés, les supports didactiques en enseignement supérieur, dont les bibliothèques et les laboratoires de recherche, a-t-il souligné. Les offres des écoles supérieures, instituts paramédicaux et professionnels seront également présentées aux lycéens, en vue de les guider et leur faciliter les choix d'orientation académique et professionnelle, a-t-il fait savoir. Des représentants de ces établissements et ceux de la direction d'éducation sont présents à cet événement pour fournir toutes les informations détaillées sur les programmes, les conditions d'admission, les spécialités et les perspectives de carrière. Hier, la quatrième étape de cette caravane a été le lycée Deghine-Boudghene sis au quartier Akid Lotfi, après les lycées Abdelmadjid-Meziane à Gdyl, Bouaziz-Rabaa à haï El Yasmine et Akid-Othmane à Ain El Turck. Reste encore quatre autres établissements à visiter, selon le programme établi, à savoir Zerkani-Lahcene à Es-Senia, Chenoufi Benyaakoub à Oued Tlélat, Hasnaoui-Abderrahmane à Misserghine et Mohamed-Ben Othmane El Kebir à Oran.

## UNION DES PARENTS D'ÉLÈVES

# Formation au profit des adhérents

L'Union nationale de parents d'élèves a regroupé, hier, au lycée Rabah-Bitat à Ouled Yaïch (Blida), plus de ses 80 membres représentant 14 wilayas.

L'objectif de ce regroupement régional est de former les membres des bureaux de wilaya en matière de lois qui encadrent le rôle des parents d'élèves et de les informer sur leurs droits et devoirs. Selon le coordonnateur de parents d'élèves de la wilaya de Blida, Azzedine Zarrouk, plusieurs adhérents de l'Union ne maîtrisent pas les lois qui régissent l'action des parents d'élèves. « Nous avons remarqué que les parents d'élèves n'ont pas de formation préalable, et c'est par expérience que nous avons remarqué que beaucoup d'entre eux veulent apporter leur contribution.

Mais ils rencontrent souvent des obstacles résultant d'une mauvaise compréhension des lois et des droits et des devoirs qu'ils ne connaissent pas », explique le coordonnateur de la wilaya de Blida.

Ce dernier précise qu'à travers ce regroupement de formation, les représentants de l'Union ont expliqué comment communiquer avec les directeurs des établissements scolaires et avec les présidents des Assemblées populaires communales, car, selon lui, « l'Association de parents d'élèves a le droit d'être membre des conseils consultatifs au niveau local ». Elle contribue à transmettre leurs préoccupations et à faire des suggestions. De son côté, le chef du bureau national de l'Union, Hamid Saâdi, a rappelé que la

réunion de Blida est la quatrième du genre après la tenue de réunions régionales similaires dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, d'El Meghaïer et de Souk Ahras, dont l'objectif est de clarifier les cadres juridiques de l'Union et le rôle d'activité de ses cadres, qui doivent être utiles pour bien défendre les droits des écoliers et assurer un environnement sain. Le porte-parole a également signalé que l'Union nationale a organisé deux forums depuis sa création en 2020 : le premier sur les programmes scolaires et le second sur l'accompagnement psychologique des écoliers. « Grâce aux efforts des uns et des autres, l'Union a contribué à un changement positif notable dans le comportement des écoliers dans les établissements scolaires », a souligné Hamid Saâdi. Ce groupe-



ment a vu la participation des coordonnateurs de 14 wilayas, dont Sétif, Médéa, Tipasa, Bouira, M'sila, Chlef, Aïn Defla, Boumerdès et Souk Ahras.

■ M. Benkeddada

## ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

# La stratégie de l'Etat expliquée aux P/APC

Une session de formation dédiée à la vulgarisation de la stratégie du secteur de l'action sociale et de la solidarité, les cadres juridique et réglementaire de sa mise en œuvre, au profit des présidents des Assemblées populaires des communes des wilayas d'Ouargla et de Touggourt a été ouverte hier dans la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Encadrée par des responsables de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), cette session, devant s'étaler sur cinq jours (du 21 au 25 avril), vise à soutenir les connaissances des élus locaux sur la stratégie sociale de l'Etat, les cadres juridique et réglementaire pour sa concrétisation, les dispositions et mécanismes prévus par le secteur pour la prise en charge et



la protection des catégories vulnérables, la famille, les personnes à besoins spécifiques, l'enfance et les personnes âgées, a expliqué

le directeur du secteur, Ahmed Sakhi. Les missions assignées aux différents services et organismes spécialisés relevant du sec-

teur de la solidarité des deux wilayas, et le rôle socio-économique du secteur, partenaire social, seront abordés lors de cette session qu'abrite le Centre national de formation et de perfectionnement des personnels des collectivités locales d'Ouargla, en présence de 21 présidents des APC des wilayas d'Ouargla et de Touggourt, a indiqué le même responsable.

Retenue au titre des efforts de l'Etat portant amélioration du service public et de la gestion de la structure publique locale, cette session tend à soutenir et accompagner les P/APC à accomplir leurs missions d'une manière efficace au regard de l'importance que revêt la commune, cellule essentielle dans les stratégies de développement local, a fait savoir, de son côté, le secrétaire général de la wilaya, Tahar Chettih, en ouverture de cette session.

## EXPLOITATION DE LA MINE DE PLOMB ET ZINC D'AMIZOUR (BEJAÏA)

# La formation des personnels lancée en mai prochain



**LE PROJET D'EXPLOITATION de la mine de zinc et plomb d'Amizour et Tala Hamza a fait l'objet, en fin de semaine dernière, d'une réunion sur son état d'avancement dans ses divers aspects.**

**P**résidée par le wali de Bejaïa, une réunion portant sur l'exploitation de la mine de plomb et zinc d'Amizour a eu lieu en présence de la directrice de l'entreprise algéro-australienne WMZ, des directeurs exécutifs concernés et des chefs de daïras (Amizour et Tichy), ainsi que de l'expert foncier. Elle vient en préambule au lancement effectif des travaux une fois les dernières retouches auront été apportées au projet.

Le wali de Bejaïa a, une nouvelle fois, souligné l'importance de ce projet pour la wilaya et pour le développement de l'activité minière dans le pays, mais aussi pour l'économie nationale grâce aux retombées positives attendues en matière

technologique, de création d'emplois et de satisfaction des besoins des entreprises industrielles nationales, outre la réduction de la facture d'importation.

De son côté, la directrice de WMZ a présenté l'état d'avancement du projet, annonçant l'installation de l'entreprise dans la base vie érigée dans la commune de Tala Hamza, tout en félicitant les autorités pour les facilitations accordées à toutes les phases du projet pour le démarrage rapide de l'exploitation de la mine. Dans ce cadre, le wali a insisté pour une coordination entre les différents intervenants afin d'achever toutes les démarches administratives. Pour sa part, l'expert foncier a affirmé que l'enquête parcellaire sur l'emprise de terrain concernée par le projet est achevée, et que les préparatifs

sont en cours pour le lancement de l'opération d'indemnisation des citoyens expropriés dans le cadre de ce projet. Concernant le volet formation, le directeur de la formation professionnelle a indiqué que le centre de formation professionnelle d'Amizour a été équipé et que des sessions de formation dans les spécialités de l'exploitation minière seront lancées durant le mois de mai prochain au profit des jeunes recrutés.

Pour rappel, lors d'une précédente réunion, le directeur de la formation avait indiqué qu'une session de formation avait été organisée au profit des formateurs dans le domaine minier. Toutes les formations sont assurées par des cadres de la filiale formation du groupe Sonarem.

■ O. M.

### RENCONTRE SUR LE RGA À TOUGGOURT

## Relancer le secteur de l'agriculture

**L**e président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a appelé, le week-end dernier depuis Touggourt, tous les acteurs à se mobiliser pour assurer la réussite du recensement général de l'agriculture (RGA) dans le but de développer le secteur.

«Le RGA, dont le lancement est prévu le 19 mai prochain, constitue une opération stratégique nécessaire pour déterminer les repères du secteur d'agriculture dans le cadre de la réalisation d'un développement agricole basé sur de solides socles», a affirmé Hambli en ouverture des travaux d'une rencontre régionale, tenue à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle «Chahid Hocine Merkhoufi» de Touggourt.

A ce sujet, il a préconisé la «mobilisation totale» et la «conjugaison» des efforts de l'ensemble des acteurs du secteur de l'agriculture et d'autres secteurs concernés, tout en mettant en avant le rôle de la CNA en termes d'accompagnement et de concrétisation du RGA, en tant qu'instance professionnelle représentée au sein de la Commission nationale et des sous-commissions dédiées au RGA au niveau du ministère de l'Agriculture.

Le responsable a indiqué, à cet effet, que «la CNA constitue un point de départ et un référent essentiel dans l'opération du RGA, en tant que source d'informations et banque de données fiables et exactes en relation avec les agriculteurs, éleveurs et l'ensemble de l'activité agricole, en plus de son rôle primordial dans la sensibilisation des professionnels sur la nécessaire adhésion à cette opération d'envergure nationale engagée sous le sigle «Information exacte... développement

durable» Pour sa part, le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Touggourt, Mohamed Lamine Houhou, a affirmé que «toutes les dernières dispositions ont été prises et que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de l'opération du RGA au niveau de cette wilaya».

Cette rencontre régionale ayant regroupé, outre les autorités locales, les agriculteurs et professionnels du secteur des wilayas d'Ouargla, El-Oued, El-Meghaïer, Biskra, Ouled-Djellal, Laghouat, Ghardaïa et Touggourt, s'insère au titre des rencontres régionales initiées par la CNA au niveau des différentes régions du pays, à l'effet de créer un espace de consultation et de concertation entre partenaires intervenants dans le secteur, ont indiqué les organisateurs.

La valorisation des acquis, l'uniformisation des visions sur la nécessaire mobilisation de toutes les compétences pour la relance du secteur et la réalisation, par conséquent, de la sécurité alimentaire, sont parmi les objectifs escomptés par cette rencontre. La nécessaire fédération des efforts pour la réussite de la filière céréalière, la sensibilisation des agriculteurs et éleveurs sur l'important concours avec les commissions et brigades chargées du RGA, l'encouragement des investisseurs à adhérer à la stratégie nationale de développement agricole dans le sud du pays, font partie également des objectifs que se fixe cette rencontre.

Troisième du genre initiée par la CNA, cette rencontre a été riche en interventions axées sur l'examen de la situation du secteur agricole dans la région et les perspectives de sa relance, en sus d'autres questions liées à la stratégie du RGA.

### HÔPITAL D'AÏN SEFRA (NÂAMA)

## Mise en place d'un service d'urgences médicales

**L**e nouveau service d'urgences médicales a été mis en exploitation, samedi dernier, à l'Etablissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques Zaïr-Abdelkrim de Aïn Sefra (Nâama), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la santé et de la population. Le nouveau service de cet établissement hospitalier, dont les missions ont été élargies en touchant les services de médecine générale, maladies mentales et psychiques, contribuera à améliorer la prise en charge des malades résidant dans la commune de Aïn Sefra et les communes limitrophes, notamment les cas d'urgence, a souligné le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Talha Benaouda. Ce nouveau service, qui comprend deux salles de chirurgie, a été équipé en matériels médicaux modernes et renferme un staff médical et paramédical, ainsi que des spécialistes pour assurer une meilleure prise en charge des malades dans les différents cas critiques et urgents, a ajouté le même responsable. Le directeur de l'Etablissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques de Aïn Sefra, Doudi Abdelkrim, a indiqué que le champ des services thérapeutiques fournis par cet établissement de santé a été élargi pour permettre aux habitants de la région de bénéficier de tous les soins en chirurgie, médecine interne et cardiovasculaire, surtout avec la hausse démographique et des besoins.

Dans ce cadre, cette structure, qui est dotée d'une capacité d'accueil de 120 lits, prend en charge des malades qui souffrent de pathologies mentales et psychiques, sachant que 30 lits sont affectés à l'hospitalisation, avec une prise en charge psychique et de suivi par un orthophoniste pour les enfants autistes et des cas de retard mental. L'hôpital prend également en charge d'autres traitements spécialisés pour contribuer à alléger la tension sur l'hôpital Mohamed-Boudiaf et de rapprocher les services médicaux des habitants de la commune et d'autres régions avoisinantes. L'établissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques de Aïn Sefra sera renforcé, bientôt, avec d'autres d'équipements, outre des moyens humains et matériels et la gestion de son administration, et ce, pour répondre à l'opération d'élargissement des missions de traitement fourni, a-t-on expliqué.

PUB

مجمع دراسات وإجراءات السري  
Groupe Etudes Et Réalisations Hydrauliques  
EPE Spa GERHYD  
فروع تقنية السري  
شركة أسهم ذات رأسمال

FILIALE HYDRO - TECHNIQUE  
Société par actions au capital social de 2.106.500.000 DA

NIF : 09991 600 093 0512

### Avis de Prorogation de Délai De l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/D.Appros/2024

Les Soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/D.Appros/2024 portant sur : **Etude, Conception et travaux de Réseau Informatique au compte de l'entreprise Hydro-Technique**, Paru aux quotidiens nationaux Ech-Châab, l'Horizons et le BOMOP le 02 et le 03 Avril 2024, sont informés que la date et l'heure limite de dépôt des offres est prorogée de 15 jours à compter de 02 Avril 2024.

L'ouverture publique des plis aura lieu le même jour et à la même heure des dépôts des offres soit le 30/04/2024.

**Siège Social :** Immeuble M, Rue Ibnou Ishak El- Maoussilj Panorama Kouba-Alger- Algérie  
Tél : (023)/70 90 32 - (023)/70 90 29 - Fax : (023)/ 70 90 28 - (023)/70 90 31  
Email : dg@hydrotechnique.dz

■Horizons : 22-04-2024 - Anep 2416101246



المؤسسة الوطنية للدهان  
ENTREPRISE NATIONALE DES PEINTURES  
NATIONAL COMPANY OF PAINTS

NIF N° : 099810028221392  
Entreprise Nationale des peintures E.P.E. ENAP-Spa

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT N° 08/ENAP/DAP/2024

ACIDE GRAS DE TALL OIL (AGTO)

L'entreprise nationale des peintures (ENAP), sise Route Nationale N° 05 B.P. 78 Lakhdaria 10002 Bouira Algérie, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National et International Ouvert N° 08/ENAP/DAP/2024, portant sur l'achat de :

ACIDE GRAS DE TALL OIL (AGTO)

Qu'à l'issue des évaluations technique et financière, faites conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, ledit marché est attribué provisoirement à :

La Société : FORCHEM – Finlande

Pour un montant de : 732 600,00 EUR/ CFR – Ports Alger/Oran/Annaba

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la structure contractante dans les cinq (05) jours ouvrable qui suivent la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse et/ ou le BOMOP.

■Horizons : 22-04-2024 - Anep 2416101220

## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

EN SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DE TULKARAM

### Une fosse commune découverte à Khan Younès

Les services d'urgence palestiniens ont découvert une fosse commune dans la zone du complexe médical Nacer, à Khan Younès, contenant les dépouilles de 50 personnes tombées en martyrs dans l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Selon des informations rapportées par des médias palestiniens, les opérations de recherche de corps se poursuivront à Khan Younès dans les jours à venir, car «il reste encore beaucoup» de martyrs dans cette zone. Presque toute la ville est actuellement en ruines après plusieurs mois de bombardements des forces sionistes.

«L'ATTAQUE CONFIRME L'AMPLEUR DES CRIMES DE L'OCCUPANT», AFFIRME HAMAS

Le mouvement de résistance palestinien, Hamas, a déclaré, hier, que la découverte de dizaines de corps à l'hôpital Nacer «confirme une fois de plus l'ampleur des crimes et des atrocités commis par l'armée d'occupation sioniste» à Ghaza. La découverte d'une fosse commune dans la zone du complexe médical Nacer, à Khan Younès, «confirme une fois de plus l'ampleur des crimes et des atrocités commis par l'armée d'occupation et soulève des questions sur le sort des milliers de Palestiniens toujours portés disparus», indique Hamas. «Les fouilles continuent aujourd'hui (hier, ndlr) et il y a d'autres corps, mais nous attendons la fin des opérations pour établir clairement le nombre de corps retrouvés», a indiqué un porte-parole de la Défense civile. Certains des corps retrouvés «étaient dépouillés de leurs vêtements, ce qui indique certainement qu'ils ont été arrêtés, torturés et soumis à de mauvais traitements de la part de l'armée d'occupation», a-t-il poursuivi. Les hôpitaux de la bande de Ghaza ont été durement ciblés durant l'agression sioniste contre le territoire palestinien depuis le 7 octobre. Selon des sources médicales palestiniennes, le nombre de martyrs dans la bande de Ghaza s'est élevé à 34.049, dont une majorité d'enfants et de femmes, depuis le début du génocide sioniste contre le peuple palestinien, le 7 octobre 2023, alors que le bilan des blessés s'est élevé à 76.901, tandis que des milliers de victimes sont encore sous les décombres.

# Une grève paralyse la Cisjordanie occupée

UNE GRÈVE A PARALYSÉ, hier, des aspects de la vie dans les gouvernorats de Cisjordanie occupée, en solidarité avec la ville de Tulkaram et le camp de Nour Shams, soumis à une incursion militaire sioniste qui a fait 14 martyrs parmi les Palestiniens.

**S**elon des médias, une grève est intervenue, hier, en réponse aux appels des forces politiques, des factions, des syndicats et des organisations de la société civile palestiniens. Les institutions et magasins gouvernementaux et privés ont fermé leurs portes et les transports entre les gouvernorats palestiniens ont été interrompus. Samedi dernier au soir, le ministère palestinien de la Santé a annoncé que le bilan des victimes de l'incursion militaire sioniste dans le camp de Nour Shams avait atteint «14 martyrs depuis jeudi».

L'assaut a causé d'importantes destructions dans les maisons, les rues, les infrastructures et les réseaux d'eau, d'électricité et de communication, selon le chef du comité des services du camp, Faisal Salama, cité par des médias. Moayad Shaaban, chef du Comité de résistance au mur et aux implantations, a déclaré samedi dernier que l'entité sioniste commettait un génocide dans le camp de Nour Shams. Réagissant à cette escalade, le président du Conseil national palestinien (CNP), Rawhi Fattouh, a condamné, dans les termes les plus fermes samedi dernier au soir, «le crime odieux et le massacre» commis par l'armée d'occupation sioniste contre le camp de réfugiés Nour Shams, à Tulkaram, rapporte l'agence palestinienne Wafa. Rawhi Fattouh a, dans un communiqué, indiqué que «les exactions, qui ont entraîné l'assassinat de 14 palestiniens, la blessure de nombreux inno-



cents et la destruction de dizaines d'habitations et d'infrastructures, confirment l'intention (de l'entité sioniste) de mettre en œuvre le plan de nettoyage et le génocide du peuple palestinien parallèlement à la guerre génocidaire et de massacres dans la bande de Ghaza pour mettre en œuvre de nouvelles opérations de transfert pour notre peuple en Cisjordanie». Il a précisé, dans le même communiqué, que «cette guerre, ces meurtres et ces exactions ne se sont pas limités à l'armée (sioniste), mais le gouvernement d'occupation a donné le feu vert aux colons sionistes criminels, avec la protection de l'armée d'occupation, pour attaquer des civils non armés et tirer sur des personnes et leurs biens, comme cela s'est produit à Al-Sawiya, au sud de Naplouse, et l'assassinat du secouriste du Croissant-Rouge Mohammad Awad Mousa du village de Qaryout». De son côté,

l'Organisation de la coopération islamique condamne fermement l'agression sioniste contre le camp de réfugiés de Nour Shams ainsi que l'arrestation de dizaines d'entre eux, leur traitement inhumain et la destruction délibérée des infrastructures, des maisons et des biens.

Dans un communiqué, l'Organisation de la coopération islamique a considéré que ces crimes étaient une continuation des crimes de génocide perpétrés par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza. L'Organisation a réitéré son appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités envers l'obligation de mettre fin à l'agression et aux violations continues de l'occupation dans toute la Palestine occupée, et pour fournir une protection au peuple palestinien, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies.

## Les colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

**P**lus de 100 colons ont pris d'assaut, hier, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence Wafa. Environ 110 colons se sont introduits à Al-Aqsa du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provocatrices dans ses esplanades et effectué des rituels talmudiques, précise Wafa qui cite des sources locales. Par ailleurs, la police sioniste a renforcé son dispositif militaire aux portes de la vieille ville et de la mosquée Al-Aqsa, ajoute l'agence de presse pales-

tinienne. Les organisations du pré-tendu temple ont appelé à des incursions massives dans la mosquée sainte Al-Aqsa. Du 7 octobre au 14 avril derniers, 59 Palestiniens sont tombés en martyrs dans le gouvernorat d'El Qods, tandis que 172 autres ont été blessés par les balles des forces d'occupation et 1.325 ont été arrêtés dont 155 ont été condamnés à la prison ferme, souligne également Wafa. Au cours de la même période, les autorités d'occupation ont rendu 85 décisions d'assignation à résidence, 68

décisions d'expulsion de la ville d'El Qods et d'autres décisions d'interdiction de voyager.

Les forces d'occupation ont également démolé 133 maisons, tandis que 18.301 colons ont pris d'assaut la mosquée sainte Al-Aqsa. Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.



## L'ONU augmente la flotte des camions humanitaires

Les Nations unies ont transféré 15 camions à Ghaza sur les 30 achetés pour renforcer la distribution de l'aide humanitaire dans le territoire et augmenter la flotte de camions, devenue très limitée après la destruction ou les dommages subis par la plupart des véhicules transportant l'aide dans la région. Par ailleurs, le porte-parole des Nations unies a déclaré que l'organisation avait reçu des informations faisant état de l'accumulation de 270.000 tonnes de déchets solides dans divers endroits

de la bande de Ghaza, selon l'Union des municipalités de Ghaza. Cela cause une catastrophe environnementale et sanitaire générale, a-t-il précisé, soulignant que la destruction des installations de gestion des déchets et des centres de déchets médicaux a grandement compromis la collecte et l'élimination des déchets solides par les municipalités. Le Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires a indiqué que les hostilités continues à Ghaza, les routes détruites et les munitions non explosées

dispersées représentent de graves dangers pour les travailleurs humanitaires, entravant également le transport des fournitures d'aide à travers Ghaza. En outre, les restrictions sur les fournitures de carburant, les retards et l'insécurité aux points de contrôle sur la route côtière, ainsi que les restrictions sur les communications et le nombre insuffisant de conducteurs et de camions autorisés par l'occupation sioniste à utiliser ce qui est connu sous le nom de «route du checkpoint», contribuent à ces défis.

AUTORITÉ PALESTINIENNE

## Abbas décrète la restructuration de la Commission électorale centrale

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a émis un décret présidentiel concernant la restructuration de la Commission électorale centrale, présidée par Rami Walid Kamel Hamdallah, a rapporté, samedi dernier, l'Agence de presse palestinienne Wafa.

Le président palestinien a souligné, lors de sa réception du président de la Commission électorale centrale, Rami Hamdallah, «le rôle important et central de la commission électorale dans la consolidation des fondements de la démocratie dans la vie politique palestinienne et ce qui a été accompli en organisant toutes les élections précédentes selon les normes de transparence et d'indépendance les plus élevées, et en faisant en sorte que le monde entier reconnaisse l'intégrité et l'indépendance de la Commission électorale centrale palestinien-

ne». La Commission comprend dans ses membres Lamis Al-Alami, Mazen Sisalem, Khoulood Al-Shikshir, Shukri Al-Nashashibi, Ishaq Mahanna, Yasser Moussa Harb, Yusuf Awadallah et Ahmed Al-Khalidi.

Abbas a salué les efforts déployés par Hanna Nasser, président de la commission précédente, et son souci du rôle et de l'indépendance de la commission et de sa neutralité, en souhaitant «le succès et la réussite à la Commission électorale centrale dans ses futures missions et en espérant que les conditions politiques appropriées seront réunies pour la tenue d'élections générales dans toutes les régions palestiniennes, y compris à Gaza, en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, afin de consolider l'approche démocratique dans le système politique palestinien».



## LE COMMERCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

## Une tendance en vogue

**CES DERNIÈRES ANNÉES EN ALGÉRIE, le commerce a pris de nouvelles formes. Il se pratique même sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram, Facebook, TikTok, Marketplace et d'autres applications mobiles. Une tendance qui semble susciter la ferveur et l'engouement d'un grand nombre de citoyens.**

**L**es Algériens découvrent, chaque jour, de nouveaux produits et objets à vendre ainsi que de nouvelles marques qui font de la promotion pour leurs produits sur ces plateformes par le biais de revendeurs ou ce qu'on appelle dans le jargon de ces réseaux sociaux «bloggeurs» et créateurs de contenus. Effectivement, ce commerce sur les réseaux sociaux, communément appelé e-commerce ou bien commerce social 2.0, offre également une expérience d'achat immersive, permettant aux consommateurs de découvrir les différents produits mis en vente d'une manière visuelle et interactive. De même qu'il leur permet de s'introduire dans les boutiques et même les maisons parfois en ligne ou à travers des vidéos en exhibant les produits proposés à la vente. D'ailleurs, cela s'est vérifié durant le mois de Ramadhan et même les jours de l'Aïd El Fitr, et cela au niveau de plusieurs villes du pays.

Ce commerce électronique via les réseaux sociaux est devenu une activité très prisée notamment par les femmes au foyer, artisanes de profession, et ce, en raison des facilités offertes pour exposer leurs produits et la possibilité de toucher une large clientèle, et cela sans payer la moindre taxe ou impôt. Ces artisanes se livrent, depuis le début du mois sacré et même avant, à une «intense concurrence» sur le marché virtuel ouvert à toute heure au niveau de ces réseaux sociaux qui leur offrent une meilleure alternative pour attirer les potentiels consommateurs et présenter leurs produits à des prix souvent concurrentiels.

Spécialisée dans la préparation des pâtes alimentaires faites maison, Sakina, l'une des femmes ayant choisi cette activité comme source de revenus supplémentaire à l'occasion du mois sacré, estime que «les réseaux sociaux constituent une plateforme de commerce efficace qui vous offre la possibilité de vendre vos produits et marchandises avec une facilité déconcertante et d'une manière souvent rentable et sans grand effort». Cette activité génère, selon elle, plus de bénéfices comparativement à ce qu'elle gagnait auparavant auprès des revendeurs ou intermédiaires, à l'instar des épiceries, supérettes et cafétérias.

Proposant une gamme diversifiée de pâtes feuilletées sur sa page Facebook ainsi que d'autres variétés préparées sur commande,

Sakina s'efforce de satisfaire ses fidèles clients même après le mois de jeûne.

Pour Soumia, «les différentes variétés de mets traditionnels que nous proposons aux clients sont très appréciés», signalant que cette activité lui permet d'introduire l'option de la livraison à domicile en tant que service additionnel.

**DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS**

Pour sa part, Aziza, artisane spécialisée en confection de gâteaux traditionnels, qui utilise les réseaux sociaux comme plateforme pour présenter ses produits, souligne que «le commerce en ligne a ouvert de nouvelles opportunités aux femmes au foyer pour promouvoir leur business». Même cas pour Saïda, une femme qui prépare, conditionne et commercialise différents produits ayant trait à la préparation des plats de cuisine comme les épices et autres ingrédients via le net. Celle-ci se félicite du rôle des réseaux sociaux, permettant, selon elle, de se rapprocher des clients. D'après cette dernière, les réseaux sociaux sont déjà devenus incontournables pour les artisanes, en tant que moyen de commercialisation, particulièrement pendant le mois de jeûne.

Dans ce cadre, il faut dire aussi que ce commerce repose également sur la contribution des internautes. En effet, les consommateurs peuvent partager leurs expériences d'achat, leurs avis sur les produits, créant ainsi un effet d'interaction entre eux et une confiance dans les marques et les produits. Ce commerce est devenu tellement pratique permettant ainsi d'acheter plusieurs produits en un seul clic, mais cela comporte certains inconvénients, qui nuisent à cette pratique commerciale des temps modernes, vu que beaucoup de personnes activent de manière informelle, ce qui en dit long sur la crédibilité des prestations. Les conditions de livraison peuvent être difficiles et parfois même impossibles : comme l'avance sur paiement, le refus de changer les produits périmés ou endommagés, le remboursement, l'ouverture de colis suivie parfois de vol, sans oublier qu'aucune facture n'est remise à la réception de la commande. Autant de problèmes qui portent préjudice à cette activité.

D'ailleurs, les plaignants se comptent par centaines. C'est le cas de Salim Zellej, 20 ans, sans emploi, qui relate sa toute première expérience et dit avoir été déçu. «Après avoir



payé l'article proposé, je constate qu'il est endommagé. Je fais une réclamation auprès du livreur. Ce dernier m'indique que sa mission de livraison est accomplie et qu'il n'est pas responsable de ce préjudice», explique-t-il.

Même Zahra Lebli, 35 ans, femme au foyer, dit avoir été aussi arnaquée sur les réseaux sociaux, mais de manière différente. «J'ai effectué une avance pour l'achat d'un grand pack de literie que je cherchais depuis longtemps pour mon trousseau de mariage. Mais je n'en ai jamais vu la couleur.» Zahra n'a pas voulu déposer plainte, et estime que la procédure est trop lente et les chances d'obtenir gain de cause sont minimes, car le compte sur lequel elle a effectué le virement est introuvable.

**L'OBLIGATION D'UN SUIVI NUMÉRIQUE**

Pour sa part, Romaisa Ouafi, propriétaire d'un magasin de prêt-à-porter pour femmes au centre commercial ZemZem à Hydra, dont les articles sont exposés sur son compte Instagram, avec possibilité de livraison, a poussé un coup de gueule contre les clientes qui font des retours de colis pour des raisons inconnues. Elle aborde la question du paiement à l'avance : existe-t-il une loi sur la livraison ? La loi qui régit ce commerce pratiqué sur les réseaux sociaux, soit la loi 18-05 du 10 mai 2018 relative au e-commerce, stipule que le paiement des transactions commerciales électroniques s'effectue à distance ou à la livraison du produit à travers les moyens de paiement autorisés.

Interrogé sur la question, Mustapaha Zebdi, président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et son environnement, explique : «En effet, il y a des entreprises qui exercent dans le e-commerce légalement, mais il s'agit juste de

vitres numériques et que le reste de la procédure du e-commerce ne suit pas.» Le plus grave, selon ses dires, est que «plusieurs supports de publication d'articles de commerce sont illégaux, car ils ne bénéficient pas d'une traçabilité (pages et sites), et qu'ils peuvent non seulement porter un préjudice financier, mais constituent aussi un danger pour la santé du consommateur, car il n'y a aucune garantie ni sur le produit ni sur la protection du consommateur, sans possibilité de remboursement». L'intervenant fait savoir que son association reçoit énormément de requêtes pour non-conformité de produit, retard ou non livraison du produit avec versement d'avance par virement bancaire ou compte CCP.

De son côté, Hacène Menouar, président de l'Association El Aman pour la protection du consommateur, indique lui recevoir plusieurs plaintes de la part des consommateurs qui achètent à travers les réseaux sociaux et dit être dans l'incapacité de réagir par manque de traçabilité ; les produits livrés n'ont ni bon de livraison ni cachet humide. «En plus, on explique au consommateur plaignant qu'il ne peut pas entamer de poursuites judiciaires, car il n'en possède aucune preuve relative à la transaction commerciale», dénonce-t-il. «Nous avons proposé que les services de sécurité combattent ces réseaux de cybercriminalité, qui nuisent aussi à l'économie nationale, car ce sont des transactions qui se chiffrent en milliards de dinars et dont le Trésor public ne bénéficie pas» Le président de l'association plaide également pour la régulation de tous les produits commercialisés par les services compétents du ministère du Commerce avec une maîtrise du marché et un suivi numérisé de toutes les transactions commerciales.

■ **Nabiha Cheurfi**

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

**Éboulement sur la RN43 à Jijel et renversement d'un bus à Mila**

**L**a Route nationale 43, dans son segment reliant les wilayas de Jijel et Bejaïa, précisément dans la localité de Boulekhmaïs, dans la commune de Ziama Mansouriah, a été fermée à la circulation suite à un effondrement «presque total» provoqué par un éboulement survenu samedi dernier dans l'après-midi, causant l'arrêt de la circulation, a indiqué la Protection civile.

Par ailleurs, les services de la Protection civile annoncent le dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu la même journée, au niveau de la commune de Yahia Beni Guecha, dans la wilaya de Mila. Les éléments de la Protection civile sont intervenus au lieu-dit Mecheta Timerijine pour prodiguer les premiers secours sur place aux blessés avant leur évacuation vers l'hôpital de Ferdjhoua. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

## CRIMINALITÉ ET LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

**Bilan des activités de la sûreté de la wilaya d'Alger**

**L**es services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, durant le mois de mars dernier, environ 5 kilogrammes de cannabis et 31.972 comprimés psychotropes. En effet, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les différents services opérationnels de la sûreté de la wilaya d'Alger ont pu ainsi traiter 4.342 affaires liées aux atteintes aux personnes, aux biens, aux stupéfiants et aux substances psychotropes, au port d'armes blanches interdites ainsi que des délits d'information.

Concernant les infractions au code de la route, les différentes brigades de sécurité relevant du service de la sécurité publique et la sécurité routière ont enregistré 11.966 infractions routières au cours du mois de mars dernier, liées à l'absence de papiers d'immatriculation du véhicule, au non-port du casque, à la conduite avec un permis de conduire ne correspondant pas à la catégorie du véhicule concerné, l'arrêt et stationnement anarchiques, non-respect des panneaux de signalisation rou-

tière, excès de vitesse, dépassements dangereux, incidents aléatoires, infractions graves et autres infractions, avec 427 activités liées au maintien de l'ordre, tandis que le nombre d'accidents physiques liés à la circulation a atteint 101, à la suite desquels 7 personnes sont décédées et 104 personnes blessées à des degrés divers. Concernant les activités liées à la police urbaine et à la protection de l'environnement, les mêmes équipes ont enregistré 109 violations liées à la construction sans permis et 10 violations liées à la non-conformité de la bâtisse au permis délivré. Parallèlement, les brigades de la police générale et de la réglementation ont enregistré le contrôle de 328 activités commerciales organisées, tandis que 28 décisions de fermeture émises par les autorités compétentes ont été appliquées.

S'agissant du nombre d'appels téléphoniques sur les numéros 17 et 1548, 68.941 ont été enregistrés, et 794 ont été passés à travers le numéro 104.

■ **Samira Sidhoum**



## FESTIVAL «ALGÉ'RIRE»

# Une plus importante présence algérienne

**LE FESTIVAL HUMORISTIQUE «ALGÉ'RIRE» AURA LIEU DU 30 AVRIL AU 3 MAI, au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts.**

**P**our cette 6<sup>e</sup> édition, placée sous le slogan, «100% rire ensemble», les organisateurs ont annoncé, lors d'une conférence de presse animée, hier, à l'hôtel Sofitel d'Alger, par Tarik Ouahdj, membre organisateur du festival, la participation de nombreux artistes algériens et étrangers, dont entre autres Abdelkader Secteur et Kamal Abdat. Ouahdj a, par ailleurs, souligné la présence importante de jeunes talents algériens, locaux et expatriés. «Notre objectif est de faire revivre la scène humoristique algérienne et tenter de lui donner une place à l'échelle internationale», a-t-il affirmé. L'édition verra également la partici-



Ph : Found S.

pation d'artistes venus de Guinée, de France, de Tunisie et de Côte d'Ivoire. Quatre jours durant, le public, pour 1.500 DA le billet, pourra apprécier les talents d'humoristes comme Farid Chamekh, Malik Belkhouja, Nash, Rey Mendes, Sara Linda, Félix Dhjan et d'autres qui

animeront notamment le gala d'ouverture.

Une soirée 100% féminine avec Sarah Linda, Flora Amara, Merihene, Nash et d'autres surprises est également annoncée. Une autre soirée sous le signe «100% Dz» sera animé par de jeunes humoristes

algériens, de plusieurs régions tels que Djawad Tourabi, Louai, Adem Kassouri, Khalifa BMK, Samy Gougam, Mouaad Bennacer et Fares Berkat. Tarik Ouahdj a toutefois déploré «le manque d'intérêt de la part des sponsors». «Il est difficile d'organiser un festival d'envergure internationale si les moyens financiers ne sont pas au rendez-vous», a-t-il lancé.

Il a évoqué également l'idée d'une caravane du festival qui sillonnerait le pays. «Si les villes concernées étaient prêtes à accueillir et financer le festival, nous n'y voyons aucun inconvénient. Il s'agit d'une organisation qui demande beaucoup de temps, d'énergie et de moyens», a-t-il fait remarquer. Il a rappelé cependant qu'en 2016, cette expérience a été possible à Tlemcen et Oran, grâce à un partenariat avec des organismes de ces villes. Sur un autre plan, les organisateurs ont fait état d'un casting organisé, en septembre 2023, pour sélectionner de jeunes talents.

Une autre sélection aura lieu le 31 mai prochain et dont le gagnant

participera au festival du rire de Montreux en novembre prochain. Tarik Ouahdj a évoqué d'autre part la possibilité d'organiser un festival mixte Algé'Rire et Montreux qui permettra de donner une renommée internationale au festival Algé'Rire et d'élargir les possibilités des jeunes humoristes algériens à accéder à la scène internationale. Pour une meilleure qualité des spectacles, le festival avait ouvert en 2023 des ateliers d'écriture scénique au profit de plusieurs artistes et pour cette édition, un atelier de mise en scène a été organisé.

Pour les humoristes Khalifa BMK, Fares Berkat et Mouaad Bennacer, présents lors de la conférence, «ces ateliers nous ont permis d'améliorer nos techniques d'écriture et de mise en scène».

L'un et l'autre ont mis l'accent sur l'importance de leur participation au festival. «Cela nous permettra de côtoyer des professionnels algériens et étrangers et d'acquérir plus d'expérience et de maîtrise», ont-ils affirmé.

■ Hakim M.

## RACHID MOKHTARI PRÉSENTE SON DERNIER ROMAN

# L'album du pays

**R**achid Mokhtari a animé, samedi dernier, au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), une rencontre autour de son dernier ouvrage «Photos de famille» édité par les Editions Chihab. L'auteur a souligné que «Photos de famille», qui se veut le premier d'une trilogie, se compose de deux éléments. «Le premier est la photo en papier, soumise à la détérioration et aux aléas du temps, qui s'oppose aux photos digitales reproductibles à l'infini». Le second élément «de famille» suggère de le saisir dans le sens de pays. «Un espace dont les constituants occupent un même territoire et sont en quête de la même mémoire», a-t-il expliqué.

Pour Mokhtari, «dans Photos de famille, le narrateur cherche à reconstituer un album du pays perdu, oublié, et que la meilleure façon de le reconstituer est de puiser dans les images de l'enfance qui est innocence et pureté».

Au passage, l'auteur relève l'importance de la photo dans la littérature algérienne. Selon lui, «la photo a déferlé notamment dans des livres sur la Révolution algérienne, accompagnés par d'innombrables images des maquis et de la Révolution».

«D'autres auteurs s'inspirent de photos ou accompagnent leurs écrits par des photos qui créent une contiguïté entre graphie et iconographie», a-t-il poursuivi. S'agissant de l'ouvrage, il a expliqué que «l'histoire débute avec la

photo du narrateur qui, enfant, est debout entre les jambes de son grand-père. C'est une image dont il n'a aucun souvenir ni du lieu ni de l'époque où elle a été prise». Il y a aussi la photo d'un père qu'il ne connaît pas. Celui-ci est engagé dans l'armée française pour toucher la solde et pouvoir nourrir les siens. Puis il déserte, rejoint l'ALN et meurt au combat. Il y a aussi la maison devant laquelle est prise la photo et dont le narrateur ne connaît pas l'histoire. «Paradoxalement, a fait remarquer Mokhtari, la photo cultive, à la fois, l'absence et la présence.»

C'est à partir de ces éléments énigmatiques qu'il tente de reconstituer son histoire et celle de sa famille. «C'est à la fois une quête d'une histoire intime, celle de sa propre enfance et celle de sa famille ou de son pays», a-t-il renchéri. Mokhtari relève que «la photo ancrée dans l'immobilité et la fixité s'oppose au souvenir qui est dans l'action et le vivant». La quête du narrateur consiste essentiellement à rendre la vie à une photo qu'il ne regarde pas avec nostalgie car il n'a aucun souvenir de cette époque. Celui-ci a alors recours à son imagination. Pour Mokhtari, «un pays dont on se souvient est un pays mort, mais celui qu'on imagine est un pays vivant». En somme, «Photos de famille n'est pas la reconstitution de l'enfance, mais un questionnement sur l'enfance», a souligné Mokhtari pour qui son héros cherche à



Ph : Larbi L.

reconstituer cet album, dit de famille, pour comprendre le pays. S'appuyant sur des photos, il cherche à reformer toute une histoire qu'il n'a pas vécue mais qu'il imagine et recoupe à travers des iconographies. Ce sont plusieurs

décennies que revisite ainsi Mokhtari. Cela va de la Seconde Guerre mondiale, à la guerre d'Indochine, puis à la guerre de Libération et enfin à la décennie noire.

■ H. Metref

## PATRIMOINE

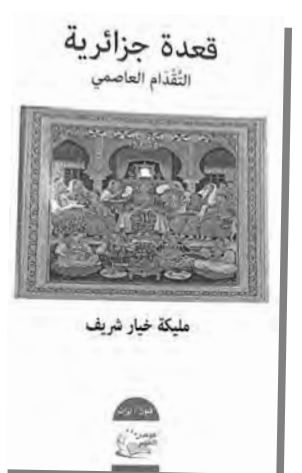
# Valeur et saveur de la langue populaire

**M**alika Khiair Chérif a sauvé un patrimoine oral précieux qui, sans son salutaire réflexe de collecte, aurait fatalement disparu. Dans deux livres d'une centaine de pages chacun, «Les Complaintes d'une résistante» paru en 2019 chez Hibr et Qaâda Djazaïria, édité, l'an dernier, par Dar Kawkab, elle sauvegarde et cherche surtout, dit-elle, «à transmettre des paroles nées dans un village de Kabylie et des demeures d'Alger». Elle happe en quelque sorte des mots avant que le souffle de l'oubli et les vents du changement ne les emportent. Elle nous livre, dans le premier, des poésies composées par sa grand-mère paternelle, l'hadja Fatima Uyidhir. La vénérable dame a vécu dans la région de Zekri située entre Azazza et Azeffoun, avant de fuir la guerre et venir s'installer dans la capitale. Sa principale source d'inspiration est la guerre avec son lot de souffrances, d'espoirs et d'attente de la délivrance. En double version kabyle-français, le corpus décrit

les moudjahidine dont Salah, le fils de la poétesse, qui tombe au champ d'honneur en 1957 et qu'elle pare de toutes les vertus avec, relève le préfacier Hamid Bilek, un cadre du HCA, «naïveté». Toute sa douleur mais aussi son refus de la domination du Français transparaissent dans des vers simples qui exorcisent la peur et clament la volonté de briser les chaînes de la soumission. Elle souhaite tantôt la bienvenue aux hommes qui ont juré de conquérir la liberté, tantôt s'en prend aux traîtres. Partout des poèmes du genre ont célébré la bravoure, l'attente par le fils de son père parti au maquis et la tristesse qui empoigne les cœurs. La poétesse révèle, dans d'autres vers, les gestes quotidiens lors des travaux dans les champs ou des cérémonies joyeuses. C'est toute une mémoire qui se déploie ainsi par la magie de mots qui consolent ou s'arment de colère. Le second ouvrage, en langue arabe, renferme des boqalat, cette forme d'expression typiquement citadine qui est à la fois

un jeu et un concentré de sagesse. Lors de cérémonies de circoncision ou de fêtes de mariage et de retrouvailles, les femmes ne se contentent pas de parler, mais leurs mots se font beaux. Elles clament leurs bonnes intentions et sèment autour d'elles des propos aimables et célèbrent la beauté et la galanterie. Une bonne partie est d'ailleurs consacrée à des invocations pour la mariée quand ses mains s'enduisent de henné et se mettent à retentir les youyouos au moment où elle s'apprête à se marier accompagnée de mille vœux. On y invoque Dieu et le Prophète (QSSSL), on parle d'amitié et de l'ingratitude du temps dans des formules courtes et saisissantes qui présagent tantôt le bonheur, tantôt mettent en garde et avertissent. Malika Khiair a enfin recueilli, surtout auprès des femmes, quelques proverbes qui donnent de la saveur et de la valeur à la langue populaire.

■ Samira Belabed



## TOURNOI DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES AU GREAT HALL À TORONTO (CANADA) 12<sup>E</sup> RONDE

# Hikaru et Gukesh rejoignent «Nepo» et Tan toujours en tête


**LA DOUZIÈME RONDE A UNE NOUVELLE FOIS APPORTÉ UNE MYRIADE DE RÉSULTATS DÉCISIFS et la course à la première place reste grande ouverte avec un grand chamboulement.**

Les tournois des candidats et des candidates qui se déroulent du 3 au 23 avril 2024 à l'hôtel de ville de Toronto au Canada, gagnent en intensité au fur et à mesure de la progression des rencontres qui concernent dans l'épreuve «Open Messieurs» de moyenne Elo 2745 points, le Russe Ian Nepomniachtchi, les Indiens Praggnanandhaa Rameshbabu, Vidit Gujrathi et Gukesh Dommaraju, les Américains Fabiano Caruana et Hikaru Nakamura, l'Azéri Nijat Abasov, le Français Alireza Firouzja et dans l'épreuve féminine de moyenne Elo de 2517 points les chinoises Lei Tingjie et Tan Zhongyi, les Russes Kateryna Lagno et Alexandra Goryachkina, de la Bulgare Nurgul Salimova, de l'Ukrainienne Anna Muzychuk et des Indiennes Humpy Koneru et Vaishali Rameshbabu. La douzième ronde a une nouvelle fois apporté une myriade de résultats décisifs et la course à la première place reste grande ouverte avec un grand chamboulement chez les «Messieurs Open» où quatre joueurs ont des chances de se voir consacrer, alors que chez les dames deux joueuses restent en course. Ian Nepomniachtchi, le seul leader jusque-là, a réalisé une solide partie nulle contre Praggnanandhaa Rameshbabu et n'a rien retiré de la variante d'échange de la défense française avec les blancs et a dû se contenter du partage du point de la partie car son jeune prodige d'adversaire a mis en exergue un jeu solide et sans failles. En revanche, deux des trois joueurs derrière Nepomniachtchi se sont imposés en l'occurrence Nakamura et Gukesh, ont remporté leurs parties face respectivement à Firouzja et Abasov, et sont désormais à égalité au premier rang. Le jeu de Nakamura était, une fois de plus très brouillon et plein de tactiques. Il a surpris Firouzja dans l'ouverture et a pris l'avantage. Cependant alors que l'équilibre nulle était déjà en vue, Firouzja a commis une erreur monumentale donnant une victoire très importante au joueur américain qui fait preuve d'une incroyable combativité avec quatre victoires sur cinq parties dans la seconde moitié du tournoi. Gukesh Dommaraju âgé de 17 ans, continue son petit bonhomme de chemin en faisant preuve d'un sang-froid incroyable, ayant opté pour un jeu fluide contre Abasov, surpassant lentement son adversaire avec les pièces noires, ne lui laissant aucune possibilité de contre-attaque «Je pense que c'était un très belle partie», a-t-il déclaré. «J'avais l'impression de dominer, mais il avait encore quelques chances d'égaliser en fin de partie.» A noter que si Gukesh remporte cette compétition, ce sera le plus jeune challenger du Championnat du monde de tous les


temps. Les trois co-leaders Gukesh, Nakamura et Nepomniachtchi, sont désormais en tête avec 7,5 points après 12 rondes. Fabiano Caruana a remporté une excellente et solide partie contre Vidit Gujrathi, mais non sans erreurs car le premier a laissé échapper son avantage à plusieurs reprises, mais l'a ensuite progressivement récupéré et a finalement eu le dernier mot, ce qui le classe à un demi point du peloton de tête. «Je ne peux pas contrôler ce qui se passe dans les autres parties. Mon destin n'est pas entièrement entre mes mains. Si Hikaru ou Gukesh gagnent leurs deux dernières rencontres, peu importe ce que je fais, c'est impossible», a déclaré Caruana après sa partie. «J'ai raté certaines choses plus tôt dans le tournoi. J'ai perdu contre Hikaru et c'est quelque chose à regretter. A ce stade je ne peux qu'essayer de rattraper mon retard et nous verrons. Au moins, j'ai gagné!» Lorsqu'on leur a demandé quel serait le facteur décisif pour tenir la distance à ce stade, Nakamura a répondu: «L'expérience». Caruana a opté pour «les nerfs» et Gukesh s'est exclamé: «Un peu de tout, y compris de la chance». Il reste deux rondes et quatre joueurs sont en lice pour remporter le tournoi des candidats pour le droit d'affronter le champion du monde Ding Liren. Après le dernier tour, Nakamura a pour la première fois les meilleures chances de remporter le tournoi. Il y a un autre fait qui est également de bon augure pour Nakamura en ce moment. Depuis 2013, le vainqueur de chaque candidat a remporté le plus grand nombre de victoires dans le tournoi. Après douze rondes, Nakamura compte cinq victoires, Gukesh quatre et Nepomniachtchi et Caruana trois. S'il n'y a pas de vainqueur d'ici la fin, un tie-break est prévu: «S'il y a deux joueurs à la première place, ils joueront un match de deux parties avec un contrôle horaire de quinze minutes plus dix secondes. S'il y a plus de deux joueurs, ils joueront un tour complet avec le même contrôle horaire. Après cela, s'ils sont toujours à égalité, ils passeront à des matchs de deux parties de blitz de trois minutes plus deux secondes, suivis d'autres matchs de blitz jusqu'à un résultat décisif.» Dans le tournoi des candidates, la gagnante sera presque certainement Tan Zhongyi ou Lei Tingjie. Quoi qu'il en soit, il y aura une championne du monde féminine chinoise, puisque la championne en titre Ju Wenjun, est la compatriote des deux principales actrices. La leader Tan Zhongyi a sauvé une position très difficile contre Nurgul Salimova. «A un certain moment j'étais sur le point d'abandonner», a déclaré Tan après la partie. Elle a réussi cependant à maintenir l'équilibre matériel et a été finalement récompensée par plusieurs erreurs de son adversaire qui manquait de temps et a réussi à s'en sortir avec une partie nulle. Quelle est la magie qui consiste à survivre aux positions perdues? Tan s'est exprimée: «Quand je suis vraiment pire, je me sens légère face à la situation car dans ce cas, vous donnez le choix à votre adversaire et vous faites simplement de votre mieux». Lei Tingjie pour sa part était tout près de gagner

contre Kateryna Lagno avec les pièces noires, mais a laissé filer son avantage et a dû se contenter de la partie nulle. Humpy Koneru avait une position supérieure face à Aleksandra Goryachkina, mais elle n'a pas trouvé la meilleure suite et a annulé le jeu, alors que Vaishali Rameshbabu après avoir perdu quatre parties de suite, a maintenant gagné pour la troisième fois consécutive, contre Anna Muzychuk le seul résultat décisif de la ronde. Tan Zhongyi reste en tête avec 8 points suivi de Lei Tingjie avec 7,5 points. Trois joueuses Goryachkina, Koneru et Lagno se battent pour la troisième place avec 6 points.

**Partie n°1**  
Blancs : Nepomniachtchi Ian (Russie)  
Noirs : Praggnanandhaa R. (Inde)  
Tournoi des candidats à Toronto (2024)  
Défense française  
1.e4 e6 2.d4 d5 3.exd5 exd5 4.Cf3 Cc6 5.Cc3 Cge7 6.a3Ff5 7.Fe3 Dd7 8.Fe2 Cg6 9.h4 h5 10.Cd2 Fg4 11.Cb3 Fe7 12.g3 Fxe2 13.Dxe2 0-0 14.0-0 15.Ca4 Cxh4 16.Td3 Dg4 17.Dd2 b6 18.Cc3 Ce6 19.De2 Dxe2 20.Cxe2 Fd6 21.Fd2 a5 22.a4 Ce7 23.Tf3 f6 24.Ff4 Cf5 25.c3 Fxf4+ 26.Cxf4 Cxf4 27.Txf4 Cd6 28.Cd2 Tde8 29.Rd1! Te6 30.Te1 Rd7 31.Tf3 Txe1+ 32.Rxe1 Te8+ 33.Rd1 Rc6 34.Tf4 b5 35.axb5+ Rxb5 36.g4 hxg4 37.Txg4 Te7 38.b3 a4 39.bxa4+ Rxa4 40.Rc2 Cf5 41.Tf4 Cd6 42.Tg4 f5 43.Tg2 f4 44.Rd3 Ce4 45.Cxe4 dxe4+ 46.Rc2 e5 47.dxc5 Rb5 48.Tg4 e3  
Diagramme n°1




49.fxe3 fxe3 50.Rd1 e2+ 51.Re1 Rxc5 52.Tg2 Te4 53.h5 Te5 54.Txg7 Txh5 55.Rxe2  
Partie nulle  
Partie n°2  
Blancs : Nakamura Hikaru (USA)  
Noirs : Firouzja Alireza (France)  
Tournoi des candidats à Toronto (2024)  
Défense française  
1.e4 e6 2.d4 d5 3.exd5 exd5 4.Cf3 Fd6 5.c4 Cf6 6.e5 Fe7 7.Da4+Fd7 8.Dc2 0-0 9.Fe3 Ce6 10.Cc3 b6 11.Fe2 Cb4 12.Dd2 Ff513.Tc1 Cg4 14.Ff4 bxc5 15.dxc5 Fxc5 16.0-0 Te8 17.a3 d4 18.Cb5 d3 19.Txc5 dxe2 20.Te1 Cd3 21.Txf5 Cxe1 22.Cxe1Dxd2 23.Fxd2 Tad8 24.Fc3  
Diagramme n°2




25.f3! Ce3 26.Cxc7 Te7 27.Tc5 f6 28.Fb4 Rf7 29.h4 h5 30.Rf2 Tb1 31.C d5 C d1+ 32.Rg3 Te5 33.Cd3 Te8 34.Fe1 Cxb235.Tb5 Td1 36.Txb2 Txd3 37.Tb7+ Rf8! 38.Cf4 Txa3 39.Rf2 a5 40.Ta7 Ta4 41.g3 g5? 41...Ta3 42.hxg5 ffg5 43.Cxh5 43.Cxe2 Ta2 43...Te5 44.g4! Re8 45.Cg7+ Rf8 46.Cf5 Ta2 47.Ta8 Rf7 48.Cd6+ Re6 49.Cc4Tb5 50.Txa5 Tbx5 51.Cxa5 Rd5 52.Re3 1-0

**Partie n°3**  
Blancs : Abasov Nijat (Azerbaïdjan)  
Noirs : Gukesh D. (Inde)  
Tournoi des candidats à Toronto (2024)  
Défense Nimzovitch  
1.d4 Cf6 2.c4 e6 3.Cc3 Fb4 4.Dc2 h6 5.Cf3 e5 6.dxc5 Ca6 7.g3 Cxe5 8.Fg2 Cce4 9.0-0 Cxc3 10.bxc3 Fe5 11.e4 Ch7 12.e5 Tb8 13.Cd2 b6 14.Ce4 Fb7 15.h4 Dc7 16.Td1 Fxe4 17.Dxe4 0-0 18.Ff4 Tfd8 19.Td2 Cf8 20.h5 b5 21.cxb5 Txb5 22.Ff1 Tb6 23.Tad1 Tdb8 24.a4 Tb3 25.Td3 Ta3 26.Tf3  
Diagramme n°3




26...D c 6 ! 27.Dxc6 dxc6 28.Tfd3 Txa4 29.Fg2 Ta2 30.T1d2 Txd2 31.Txd2 Te8 32.Fe4 a5 33.Fc2 g5 34.hxg6 Cxg6 35.Rg2 Rg7 36.Fa4 Ce7 37.c4 Tb8 38.Ta2! Fb4 39.Rf3 Td8 40.Fe3 Td3141.Re2 Tc3 42.c5 Cd5!43.Tc2 Txc2+! 44.Fxc2 a4! 45.Rd3 a3 46.Fb3 Rg6 47.Fd4 Rg5 48.Rc4 Fe1 49.Rd3 Rg4 50.Fd1+ Rg5 51.Fb3 Rf5 52.Rc4 Re4 53.Fd1? 53.g4 53...a2 54.f3+ Rf5 55.Fc2+ Rg5 56.Fb3 Fxg3 57.Fxa2 h5 0-1  
Partie n°4  
Blancs : Caruana Fabiano (USA)  
Noirs : Vidit Santosh Gujrathi (Inde)  
Tournoi des candidats à Toronto (2024)  
Partie italienne  
1.e4 e5 2.Cf3 Ce6 3.Fc4 Fc5 4.0-0 Cf6 5.d3 d6 6.c3 a6 7.a4 Fa7 8.Cbd2 0-0 9.h3 Ce7 10.Te1 Cg6 11.a5!? c6 12.Fb3 Te8 13.d4 d514.dxe5 Cxe5 15.Cxe5 Txe5 16.exd5 Txe1+ 17.Dxe1 Cxd5 18.Fc2 Fe6 19.Cf3 Dd7 20.c4 Ce7 21.Fe3 Fxe3 22.Dxe3 Td8 23.Dc5 h6 24.b3 Dc7 25.Te1 Rf8 26.Te3 Re8 27.Dh5 Rf8 28.Dc5 Re8! 29.g4 Df4 30.Rg2 Td7 31.Te4 Dd6 32.De3 c5 33.Te5 Ce6  
Diagramme n°4




34.Td5 Dc7 35.Txc5 Te7 36.Dc3 Dd6 37.Th5 f6! 38.Fg6+ Rd8 39.Dc3 Rc8 40.Db6 Rb8 41.Te5!Fd7 42.b4!Df4? 42...Dc7 43.Ff5? 43.b5 axb5 44.cxb5 Fxg4 45.Cg1 (45.hxg4 Dxg4+ 46.Rh2 Dxf3=) 43...Fxf5 44.Txf5 Dc7 45.Dc5 Te4 46.Dd5!Te2 47.b5 Cxa5 48.Cd4 Tb2 49.bxa6 Cc6? 49...Cxc4 50.Dg8+ Ra7 51.Cb5+ Txb5 52.Txb5 Dc6+ 53.Dd5 Dxd5+ 54.Txd5 Rxa6 50.Dg8+ Cd8 51.Td5 Ra7 52.Txd8 1-0  
Partie n°5  
Blancs : Salimova Nurgul (Bulgarie)  
Noirs : Tan Zhongyi (Chine)  
Tournoi des candidates à Toronto (2024)  
Ouverture catalane  
1.Cf3 d5 2.g3 Ff5 3.Fg2 e6 4.0-0 Cf6 5.c4 e6 6.Db3 Db6 7.d3 Cbd7 8.exd5 Dxb3 9.axb3 exd5 10.Fd2 Fd6 11.b4 0-0 12.Ca3 a6 13.Cc2 Ce5 14.Cfd4 Fd7 15.f4 Cg6 16.e4


dxe4 17.dxe4 Fc7 18.Cb3 Tad8 19.Fc3 Tfe8 20.Tfe1 Fc8 21.Cc5 h5 22.Cc3 Cf8 23.e5 Cg4 24.Cc4 Ce6 25.Tad1 b6 26.Cxe6 Fxe6 27.Cd6 b5 28.Fxc6 Te7 29.h3 Ch6 30.Rg2 Fb3 31.Td4 Te6 32.Ff3 h4 33.f5 Te7 34.g4 f6 35.Ce4 Txd4 36.Fxd4 Fxe5 37.Cc5 Fe4 38.Fxe5 fxe5 39.b3 Ff7 40.Fe4 Fe8 41.g5 Cf7 42.Fd5 Rh8 43.f6 gxf6 44.gxf6 Te7 45.Rf2 a5 46.Te4 axb4 47.Txh4+ Rg8 48.Tg4+ Rh8 49.Cd3 Td7  
Diagramme n°5



50.Fxf7 Txf7 51.Th4+ Rg8 52.Th6 Te7 53.Cxe5 Te5 54.Cd3 Te2+ 55.Re3 Te3 56.Rd2 Txb3 57.Th4 Fg6 58.Ce5 Tb2+ 59.Re3 Tb3+ 60.Rd4 Fe8 61.Tg4+ Rf8 62.h4 Ta3 63.Tf4 b3 64.Rc3 Ta4 65.Tf3 Te4 66.f7 Txe5 67.fxe8D+ Rxe8 68.Rxb3 Te4 Partie nulle  
Partie n°6  
Blancs : Lagno Kateryna (Russie)  
Noirs : Lei Tingjie (Chine)  
Tournoi des candidates à Toronto (2024)  
Défense française  
1.e4 e6 2.d4 d5 3.e5 c5 4.c3 Ce6 5.Cf3 Fd7 6.Fe2 f6 7.0-0 fxe5 8.Cxe5 Cxe5 9.dxe5 Dc7 10.Ff4 Ce7 11.c4 0-0 12.Cd2 h6 13.Fg3 Cf5 14.Cf3 Fc6 15.cxd5 Fxd5 16.Da4 Rb8 17.Ffd1 Fe7 18.Tac1 g5 19.Fd3 Fxf3 20.gxf3  
Diagramme n°6




20...C d 4 ! 21.Rg2 h5 22.h3 g4 23.hxg4? 23.f4 23...hxg4 24.f4 Fh4! 25.Fe4 Fxg3 26.fxg3 Cf3? 27.Fxf3= gxf3+ 28.Rxf3 Dh7 29.Dc2 Dh5+ 30.Rc3 Dg4 31.Txd8+ Txd8 32.Tg1 b6 33.b3 Td4 34.Dd7 Txh4 35.gxf4 Dxg1+ 36.Rf3 Dd1+ 37.Re3 De1+ 38.Rf3 Dd1+ 39.Re3 De1+ 40.Rf3 Dd1+ Partie nulle  
Partie n°7  
Blancs : Muzychuk Anna (Ukraine)  
Noirs : Vaishali Rameshbabu (Inde)  
Tournoi des candidates à Toronto (2024)  
Partie espagnole  
1.e4 e5 2.Cf3 Ce6 3.Fb5 a6 4.Fa4 Cf6 5.0-0 Cxe4 6.d4 Fe7 7.Te1 b5 8.Txe4 d5 9.Cxe5 Cxe5 10.Txe5 bxa4 11.De2 Fe6 12.f4 Rf8 13.Cc3 Fd6 14.Cxa4 Fxe5 15.fxe5 Dh4 16.Fe3 Dg4 17.Dd2 h5 18.h3 Dg6 19.h4 Rg8 20.Tf1 Ff5 21.c3 Rh7 22.Cc5 Tf8 23.Ff4 f6 24.e6 Tfe8 25.Te1 Te7 26.c4 dxc4 27.d5 Fd3  
Diagramme n°7



28.d6 cxd6 29.Fxd6 Tee8 30.e7 Dg4 31.Df2 Ff5 32.Tf1 Fg6 33.Te1 Tac8 34.Ce6 Te6 35.Df4 Rg8 36.Cc7 Txe7 37.Txe7 Dd1+ 38.Rh2 Dxd6 39.Dxd6 Txd6 40.Ce8 Rf8 41.Cxd6 Rxe7 42.Cxc4 Ff7 43.Cc3 Fxa2 44.Rg3 Rd6 45.Rf4 Rc5 46.g4 hxg4 47.Cxg4 a5 48.Ce3 a4 49.h5 Rb4 50.Cf5 Rb3 51.Cxg7 Rxb2 52.h6 Fg8 53.Ce8 a3 54.Cxf6 a2 55.Cxg8 a1D 56.h7 Rb3 57.Rf5 Db1+ 0-1


**Testez votre force**

● COMBINAISON




Un tour bien joué par un fou et une tour! Les blancs jouent et gagnent!

● FIN DE PARTIE



Les pions s'en donnent à cœur joie! Les noirs jouent et gagnent!

● PROBLÈME



Les blancs jouent et font mat en deux coups!

**SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT**

Combinaison : 1.Ca4 b5 [1...Fg4 2.a3; 1...cxd5 2.a3] 2.a3 Dxa4 3.b3 gagne  
 Finale : 1.Fd5+ Fxd5 2.Rxd5 Cf6+ 3.Rc6 Cg8 [3...Cg4 4.Ff4 Cf2 5.a6 Cd3 6.Fd6 Re6 7.a7] 4.Fg5 Rg6 5.Fd8 Cg6 6.a6 Cf7 7.Fa5 Ce5+ 8.Rd5 Cd7 9.a7 Cf6+ 10.Re6 gagne  
 Problème : 1.Da5+ Rxa5 2.Tc4mat1-0

## Mots fléchés

Fondamentales	Position fatale au Roi	Acarions du fromage	Plumards	Six faces
Capacité d'invention	Personnes exaltées	Gérant d'un hôtel	Cale	Empereur
↳	↓	↓	↓	↓
Loyers du Capital				Instrument à percussion
↳				↳
↳		Drame du Japon	Pillage	↳
↳		Gallium	Pays européen	
Voix humaine			Dieu de Thèbes	
Fil de soie			Nickel	
↳			↓	Relatif à la moelle épinière
A rendre				↓
Très clair	Praséodyme	Glaciation du Quaternaire	Dépôt laissé par un glacier	
↳	↓	↓		
Oxygéner			Au bas d'une lettre	
↳			Défaut grave	
Glorieuse armée			Existence	
↳			Tranquille et silencieux	
↳		Herbe aux graines toxiques	↓	
↳		Eclos		Banlieues de Londres
Un hollandais				↓
Très importants		Central		
↳				

## Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALLEMENT

- I- Veste de toile.
- II- Ivres. Patrie d'Abraham.
- III- Note. Vedettes.
- IV- Espace vert. Fin de messe. Réfléchi.
- V- C'est-à-dire.
- A un rang indéterminé.
- VI- Vieux. Durées de temps.
- VII- Salaire des domestiques. Néant.
- VIII- Note. Substance obtenue de l'écorce du chêne.
- IX- Possessif. Préposition.
- X- Aurore aux doigts de rose. Quatrième pouvoir.

### VERTICALEMENT

- 1- Inflammation de la trompe utérine.
- 2- Radin. Amante de Zeus.
- 3- Interjection. Appareils de gymnastique.
- 4- Durées de temps. Grec.
- 5- Parties de l'œil. Neptunium.
- 6- Renard. Rappel.
- 7- Brame. Urne.
- 8- Possessif. Vingtième d'une rame.
- 9- Tableau de maître. Tends la main.
- 10- Vagabonde. Raisonnable.

## Sudoku

1		3					5	
7	4				1		9	2
	9	5		3			8	1
2		9				5		
			7					
8	3	7			9			4
			2	3	9			
3		6						
	5				7		6	

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

## Mots codés

7	12	18	10	20	15	7	15	7	2
E			H						
14	3		3	8	4	21	21	4	12
C					P				
21	17	12	14	7	9	21		12	3
3	5	4	17	13		7	3		14
15	7		7	17	12		18	7	6
8		17	12	18	3	14	18	2	
2	3	13	16	7		21	7	2	18
17	12		3		8	3	21	17	7
7	19	4		2	4	14	21	7	2
2	7	14	13	7	18		7	9	18

**Règle du jeu**  
 Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

## SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

### Mots Fléchés

IP	CR	ME	OR	DU	LA	EN	ES
MA	TE	AN	GA	UN	ER	FR	VI
AT	RE	NE	AN	SI	RI	SS	
IV	ET	ON	SA	RI	DE	PS	
Y	TS	SA	NE	RA	VE	IE	
ER	ES	NE	RA	SI	RI	SS	
RE	ON	SA	NE	RA	VE	IE	
ET	TS	SA	NE	RA	VE	IE	
ES	ON	SA	NE	RA	VE	IE	
ON	SA	NE	RA	VE	IE	PS	
SA	NE	RA	VE	IE	PS	VI	
NE	RA	VE	IE	PS	VI	RI	
RA	VE	IE	PS	VI	RI	SS	
VE	IE	PS	VI	RI	SS	AL	
IE	PS	VI	RI	SS	AL	CO	
PS	VI	RI	SS	AL	CO	CA	
VI	RI	SS	AL	CO	CA	LI	
RI	SS	AL	CO	CA	LI	ES	
SS	AL	CO	CA	LI	ES	EL	
AL	CO	CA	LI	ES	EL	LI	
CO	CA	LI	ES	EL	LI	ES	
CA	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL	LI	ES	EL	LI	ES	EL	
LI	ES	EL	LI	ES	EL	LI	
ES	EL	LI	ES	EL	LI	ES	
EL</							



# LES COURSES À M'SILA

LE CHEVAL DU JOUR  
1-Kiraz

LE COUP SUR PLACÉ  
5-Nedjm Echark

LE JOKER DE CHARME  
10-Dharif

LE QUINTÉ SPÉCULATIF  
5-1-9-10-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

5-Nedjm Echark / 1-Kiraz / 9-Zahra/ 2- Chaiaâ / 11-Draâ Erih Mansour // 6-Hilal Ezaman / 3-Mouraiab - **En H. S : 5-1-9-2-X**

# TURIE

HORIZONS • Lundi 22 Avril 2024

## Nedjm Echark, un bel engagement



**N**ous aurons au programme de ce lundi à l'hippodrome Ghellab-Atia de M'sila à plancher sur une épreuve à caractère des plus complexes qui risque de nous livrer une arrivée des plus disputées si l'on se réfère au profil du parcours du jour réputé pour ses grosses arrivées, mais surtout à la composante de l'épreuve qui reste des plus hétéroclites et dont les dernières performances des douze engagés dans le prix Bariza, restent des plus équilibrés, exception faite pour quelques coursiers qui se comptent sur le bout des doigts. Toutefois, cela ne devrait pas empêcher l'émergence de gros outsiders dans la bonne combinaison, comme cela a été le cas à plusieurs reprises dans les différents hippodromes que compte la Société des Courses Hippiques et du Pari Mutuel et nous en voulons pour preuve les dernières arrivées, où les gros rapports P.M.U se sont multipliés surtout à la gagne et cela risque de se reproduire ce Lundi, sachant que la distance retenue (1.400 Mètres), une distance assez récurrente et qui convient à tous les coursiers en lice et qu'il suffit parfois d'un mauvais départ d'un ou deux chevaux donnés pour favoris, pour que l'issue finale aboutisse à une grosse arrivée. Il faudra donc, encore une fois, privilégier les combinaisons élargies afin d'éviter tout désagrément au sprint final, car sur le parcours du jour, on ne peut jurer de rien. Cela dit, j'accorderai les faveurs du pronostic au pensionnaire de l'excellente écurie B. Mahboub, le mâle bai de 5 ans Nedjm Echark qui ne doit pas être jugé sur sa décevante dernière sortie à Laghouat où il a terminé 12<sup>e</sup> sur la distance de 1.500 mètres, alors qu'il avait laissé entrevoir de belles choses lors de ses débuts et de son dernier essai où il a terminé 4<sup>e</sup> dans ce même hippodrome sur 1.300 mètres et qui aura l'avantage d'affronter un lot largement à sa portée et cela plaide largement en sa faveur pour qu'il vienne briguer la plus haute marche du podium surtout qu'il est associé encore une fois à l'une des meilleures cravaches actuelles, à savoir l'excellent jockey R. Baguira de Laghouat, au coefficient de réussite élevé dans les épreuves à caractère, car eu égard aux conditions de la course du jour, il devrait logiquement faire la différence au moment du déclenchement des hostilités. Derrière ce favori, il faudra accorder la primauté aux coursiers qui se sont déjà distingués sur des parcours similaires à celui du jour et qui bénéficient d'une monte de métier qui restent là un atout non négligeable au sprint final. Pour rappel, ce prix Bariza, réservé au pari tiercé, quarté et quinté est ouvert aux chevaux de 4 ans et plus, pur-sang arabes, nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 71.000 DA en gains et places depuis le 01.10.2023 à ce jour, avec surcharge de 1 kg par tranche de 14.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
LUNDI 22 AVRIL 2024				PRIX : BARIZA			
QUARTÉ-QUINTÉ				PUR SANG ARABE N.E.E			
				15h30			
				350.000 DA ● 1.400 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
Y. Belarbi	1	Kiraz	A. Chaâbi	57	08	Propriétaire	Des chances
A. Kouaouci	2	Chaiaa	F. Chaâbi	55	01	Propriétaire	Pourquoi pas
A. Aneur	3	Mouraiab	O. Chebbah	55	05	O. Chebbah	Atteniton
M. Sellami	4	Hazem d'Hem	H. Raâche	55	11	Propriétaire	Trouble-fête
B. Mahboub	5	Nedjm Echark (0)	R. Baguira	55	06	T. Baguira	Peut vaincre
Y. Delaldja	6	Hilal Ezaman	T. Benyettou	55	07	Propriétaire	La rentrée
A. Khodja	7	Inajai	B. Tarchag	55	03	Propriétaire	Barrée
M. Ghellab	8	Rif Essahra (0)	W. Chaâbi	54	09	Propriétaire	Barré
M. Chaouche	9	Zahra	S. Benyettou	54	12	Propriétaire	A reprendre
N. Bouchelaghem	10	Dharif	C. Attallah	54	02	M. Hamidi	le joker
M. Ghellab	11	Draa Erih Mansour	D. Boubakri	53	04	Propriétaire	Sur sa valeur
Y. Belarbi	12	Fes de Sahel	E. Chaâbi	53	10	Propriétaire	Barré

(0) : Cheval portant une œillère



**1-Kiraz** : Ce mâle alezan de 7 ans vient de réaliser une belle opération à sa dernière sortie en terminant troisième sur 1.300 mètres. Fort de cette performance et bien placé de par les conditions de la course du jour, il fera partie des chevaux les plus en vue de l'épreuve qui nous intéresse surtout qu'il est bien monté.

**2-Chaiaâ** : Cette pensionnaire de l'efficace écurie A. Kouaouci, traverse une bonne passe comme le montre sa dernière sortie réalisée sur la distance de 1.000 mètres avec une quatrième place à El Eulma, ce qui devrait lui permettre de tirer son épingle du jeu dans ce lot des plus modestes.

**3-Mouraiab** : Ce poulain de 4 ans, vient de cumuler trois échecs consécutifs. Cependant, il serait imprudent de faire la passe sur ses chances car vu les conditions de la course du jour et l'apport de son efficace entraîneur jockey O. Chebbah qui n'est plus à présenter, il peut venir créer la surprise du jour.

**4-Hazem d'Hem** : Ce poulain de 4 ans, qui relève de l'excellente écurie M. Sellami, vient de terminer en tête des battus sur 1.000 mètres à sa dernière sortie à El Eulma. Reconduit après coup dans un lot des plus modestes, il peut venir sur ses derniers progrès semer la zizanie au disque d'arrivée.

**5-Nedjm Echark** : Ce mâle bai de 5 ans, possède à son actif quelques bonnes performances et plus particulièrement sa quatrième place sur 1.300 mètres

dans un lot de bonne qualité dans ce même hippodrome, ce qui le positionne comme un sérieux candidat pour venir remporter l'épreuve du jour sous la houlette du très habile jockey R. Baguira.

**6-Hilal Ezaman** : Course de rentrée pour cet ancien crack de 7 ans qui n'a pas couru depuis une année. Il demeure compétitif pour peu qu'il soit présenté avec tous ses moyens, car il ne faut pas perdre de vue tout ce qu'il a réalisé dans sa longue et riche carrière.

**7-Inajia** : Nulle sur toute la ligne, cette pouliche de 4 ans qui ne s'est jamais placée dans une épreuve a dû être encore une fois sollicitée pour pouvoir organiser une épreuve à caractère, car il faut reconnaître que sa participation se limitera à un simple tour d'honneur.

**8-Rif Essahra II** : Exception faite pour une 6<sup>e</sup> place réalisée le 20 décembre 2023 sur 1.200 mètres à El Eulma toutes ses autres sorties se sont soldées par de cuisants échecs, ce qui n'est pas fait pour nous inciter à lui entrevoir des chances malgré la faible opposition en présence.

**9-Zahra** : Elle a foncièrement déçu à sa dernière sortie alors qu'elle donnait l'impression de chercher sa course. Bien placée dans le bas du tableau cette fois et reprise par le chevronné jockey S. Benyettou, elle peut se racheter en bon rang à l'arrivée car elle affronte des coursiers à sa portée.

**10-Dharif** : Rien que pour la monte du grand jockey C. Attallah qui est en train de réussir tout ce qu'il entreprend lors de ses dernières performances, aura à ne pas en douter de nombreux preneurs à l'heure des choix, malgré qu'il reste sur une longue série de mauvais résultats à El Eulma.

**11-Draâ Erih Mansour** : Ce vieux cheval de 14 ans qui n'arrive plus à s'exprimer pleinement comme il le faisait lors de ses dernières sorties qui remontent à l'exercice 2023, misera sur le lot des plus médiocres en présence et l'apport du grand jockey D. Boubakri pour lui redresser l'échine à ce niveau.

**12-Fes de Sahel** : Totalisant autant d'échecs que d'essais, ce mâle bai de 6 ans, de qualité modeste, a dû encore une fois être engagé pour atteindre le nombre de 12 partants pour pouvoir organiser une épreuve à caractère.

MEILLEURES CHANCES

### PREMIÈRES CHANCES

5-Nedjm Echark  
6-Hilal Ezaman  
1-Kiraz  
9-Zahra  
2- Chaiaâ  
11-Draâ Erih Mansour

### SECONDES CHANCES

3- Mouraib  
10-Dharif

### OUTSIDERS

4-Hazem d'hem

### ABANDONNÉS

7-Inajai  
8-Rif Essahra  
12-Fes de Sahel

FOOTBALL

ZOOM SUR ARZ GENERATION FOOT ACADEMY

## Football et éducation

**LE FOOTBALL NATIONAL A CONNU DEPUIS DES ANNÉES le lancement de plusieurs académies de formation afin de préparer l'élite de demain répondant aux exigences du haut niveau.**

**C**ertaines académies ont disparu, d'autres arrivent à se maintenir au service du sport roi dans notre pays, et ce, en dépit de plusieurs difficultés d'ordre financier et infrastructurel. ARZ Generation Foot Academy est un exemple d'académie qui arrive depuis quatre années à accompagner les enfants de tout âge dans leur apprentissage des ABC du football. Dans un cadre idéal dans lequel l'esprit de famille règne, administrateurs et éducateurs travaillent en osmose pour un seul intérêt, à savoir offrir aux clubs de l'élite des joueurs complets et exemplaires en matière de comportements. Depuis 2020 l'année du début d'activité de l'académie, le nombre de joueurs qui ont fait leur passage n'a cessé d'augmenter. Les enfants ont trouvé à l'ARZ tous les outils pédagogiques pour grandir humainement et en football. Ce qui a d'ailleurs poussé de jeunes joueurs ayant passé quatre ans à l'académie à venir souvent rendre des visites de courtoisie. Avec un staff diri-

geant dévoué à sa tête le président Zoheir Mebarki, un suivi permanent est enclenché pour chaque académicien dès sa première année d'inscription. La satisfaction des parents est un indice révélateur de la réussite de l'ARZ Academy. Ambitieux et engagés pleinement dans le processus de formation, Mebarki et son équipe dirigeante sont au four et au moulin pour que tout soit mis à la disposition des encadreurs et de l'enfant en matière de matériel et de soins en cas de blessures. Sollicité au bureau de l'académie à Sidi Abdellah, le président Mebarki nous a fait une présentation de l'académie sur le plan administratif et sportif, tout en donnant aussi un aperçu sur les objectifs tracés par l'équipe dirigeante, qui depuis un cycle olympique, travaille sans répit pour que les enfants soient un modèle en football, mais aussi des compétiteurs avec un vrai sens de la sportivité dans la tête et les jambes. La discipline est aussi un élément essentiel au sein de l'académie dans laquelle chaque membre accomplit sa mission avec abnégation.

■ Adel K.



Photos : Silimène S. A.

TÉMOIGNAGE DU PÈRE DU JOUEUR DEBBACHE ABDELLAH

### «L'ARZ Académie est une seconde famille»

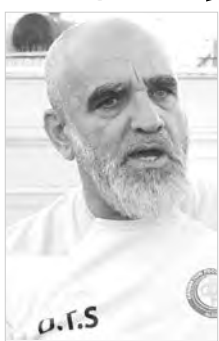
**N**onobstant le départ de son fils Debbache Abdellah actuellement à l'USMA, Debbache Noureddine n'a pas coupé contact avec les dirigeants de l'Académie Arz et son encadrement. Rencontré avant le coup d'envoi du créneau de 18 heures, il a tenu à faire ce témoignage. «Si je ne viens pas ici avec mon fils, je ne me sens pas bien. Avec

Abdellah, nous avons un sentiment d'appartenance. Ici, il y a une énergie positive qui vous attire. Nous avons créé un groupe d'amis. A l'ARZ, il y a une compatibilité et de la fraternité qui me pousse à revenir à chaque fois», s'est-il exprimé.

■ A. K.

SID AHMED GRIBICI,  
DIRECTEUR TECHNIQUE SPORTIF

### «Inculquer l'esprit de groupe»



**L**e bon fonctionnement des académies n'est pas garanti uniquement par des gestionnaires compétents, mais aussi par des compétences dans le poste de directeur technique sportif. Sid Ahmed Gribici est le DTS qui veille au grain depuis le lancement de l'ARZ Generation Academy. Sollicité, il a fait savoir que la formation au sein de l'académie se fait sur des étapes définies selon la tranche d'âge de l'enfant. «Nous commençons le processus par la catégorie bébé foot de 4 ans à 7 ans. Après, l'enfant passe à la catégorie éveil dès 7 ans. L'initiation sera l'étape suivante pour les enfants à partir de 10 ans. Cette phase permet aux joueurs de prendre part à des tournois. Après un travail d'un cycle olympique, nous avons pu placer des jeunes dans plusieurs clubs comme l'USMA, le NAHD, le CRB, l'USMH, le RCK et au Paradou AC. Notre programme se base sur l'amélioration des points faibles et le perfectionnement des points forts. Pour chaque joueur on établit une fiche technique pour déterminer son profil. Lors des matches, on ne cherche pas les résultats. Durant les réunions avec les encadreurs, nous insistons sur ce point», a-t-il souligné. La patience est l'un des critères que doivent avoir les formateurs. «Nous accueillons souvent des enfants autistes. Nous les prenons tout de même en charge en étant patients pour les mettre plus en confiance. Pour créer un équilibre dans l'encadrement de chaque catégorie, j'ai associé deux membres dans chaque staff», a-t-il estimé. La participation dans l'éducation religieuse de l'enfant est aussi un autre aspect important. «Nos enfants font la prière en groupe. Notre rôle d'éducateur a été aussi de pousser les enfants à éviter certaines coiffures. A court terme, nous avons réussi à changer certaines mentalités et caractère. Cela s'est d'ailleurs répercuté positivement sur le groupe de chaque catégorie et les parents ont exprimé leur satisfaction par rapport à notre ligne de conduite», a-t-il noté.

■ A. K.

ZOHEIR MEBARKI, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

### «Former des joueurs exemplaires»

**L**e président de l'Académie ARZ, Zoheir Mebarki, répond sans détour à nos questions.

Entretien réalisé par Adel K.

**Comment vous est venue l'idée de fonder cette académie ?**

Entre amis joueurs nous avons pensé à lancer ce projet en 2020. J'avais un de mes enfants qui s'entraînait dans une académie. Je voyais quelques défaillances. J'ai donc proposé le projet de lancer une académie à notre actuel DTS Sid Ahmed Gribici avec ma philosophie. Il est clair que toute activité est aussi à caractère commercial, mais notre objectif était de faire de cette académie un moyen pour que l'enfant puisse avoir une formation juste. Le 10 octobre 2020 a été le coup d'envoi de l'académie qui continue à exister avec l'apport de toute une équipe ainsi que l'adhésion des parents. Notre travail commence déjà à donner ses fruits. Nous avons des joueurs qui ont rejoint plusieurs clubs, dont l'USMA et le PAC. Par l'intermédiaire de plusieurs formateurs dont Tafet Mohamed qui a fait ses preuves au PAC, d'autres jeunes vont prochainement être enrôlés par des clubs de l'élite. En tant que président, ma priorité est que l'enfant puisse s'épanouir et terminer le processus de formation avec un savoir technique. Sur le plan psychologique, des enfants ont appris à se fondre avec le groupe, eux qui n'ont même pas de place avec leurs amis du quartier. J'ai été aussi touché par des cas, comme ceux d'enfants autistes. Ce fut un très grand plaisir de voir des jeunots changer vers le positif.

**Qu'en est-il de la plateforme avec le Centre technique de Sidi Moussa ?**

Nous avons fait une table ronde avec les encadreurs de la FAF à Sidi Moussa pour venir superviser nos effectifs. Le but est de donner l'occasion à nos prodiges d'être pris en charge par la fédération et faire partie des équipes de première division.

**La stabilité en matière de staffs est votre credo ...**



Tout à fait. Cela fait quatre ans que nous n'avons pas changé de staffs. Un seul élément a quitté le navire, lui qui a eu une autre opportunité. Nos staffs se composent d'anciens joueurs comme Boudib, Mechta.

**Avez-vous enregistré une hausse en matière d'adhésion depuis le lancement de cette académie ?**

Nous travaillons avec 180 à 200 joueurs par saison. Nous avons un seuil à ne pas dépasser, vu que nous avons un seul créneau trois fois par semaine.

Pour l'année prochaine, nous envisageons de programmer d'autres créneaux à Dar El Beida et à Bab Ezzouar. Notre souci majeur en 2020 était de mettre sur les rails un projet de formation cohérent.

**Comment se fait le financement de l'académie ?**

Nos ressources financières reposent sur les cotisations annuelles des parents des académiciens. Nous procédons ensuite à payer les créneaux ainsi que la location de chalets. Question sponsoring, nous n'en avons aucun jusqu'à présent.

De notre part, nous n'avons pris aucune initiative dans ce sens. Nous restons ouverts à toutes propositions.

**La participation aux tournois notamment à l'étranger est aussi une des particularités des académies.**

**Qu'en est-il de ce point ?**

L'année dernière, nous avons pris part à un tournoi en Tunisie avec les catégories 2011-2012, 2007-2008. En juin prochain, nous nous déplacerons également en Tunisie pour une période durant laquelle seront programmés un stage et un tournoi.

**Quelles sont les difficultés auxquelles est confrontée votre académie ?**

Notre vrai casse-tête est la hausse des tarifs des créneaux.

**Comment ressentez-vous le fait de voir vos joueurs formés chez vous porter le maillot de certains clubs de l'élite ?**

C'est une source de fierté. En tant qu'académie, nous n'avons pas droit de faire signer des contrats ou licences à nos joueurs. Ce qui va nous permettre de les préserver. D'ailleurs, certains sont mis sur le banc dans des clubs, alors qu'ils sont les meilleurs éléments formés jusqu'à présent par notre académie.

**Comment gérez-vous l'équation football-études ?**

Nous avons demandé aux entraîneurs de réclamer les bulletins après la fin de chaque trimestre. En notre qualité de dirigeants, les études des enfants passent en priorité.

**Un message à lancer ?**

Nos enfants ont des idoles dans notre championnat national. J'appelle certains joueurs à faire montre de professionnalisme et de comportements corrects durant les matches.

■ A. K.

FOOTBALL COUPE DE LA CAF- LE MATCH USMA-RS BERKANE NE S'EST PAS JOUÉ

## Les Usmistes n'ont pas cédé au chantage

**QUELQUES HEURES AVANT LE DÉBUT DU MATCH DEVANT OPPOSER L'USMA - RS BERKANE, Le président de la FAF Walid Sadi avait réaffirmé la position de l'instance sportive nationale sur l'affaire : «La réponse de l'Algérie est stricte et nous refusons de laisser jouer le RS Berkane sous ce maillot. Notre position est claire et nous ne reculerons pas et nous sommes prêts à tout», avait-il affirmé.**

**A**près la décision de la CAF d'autoriser l'équipe marocaine de jouer avec les maillots contestés en dépit du recours déposé par la FAF au prétexte que le RS Berkane porte le maillot depuis le début du tournoi, les joueurs de l'équipe marocaine ne se sont pas présentés sur le terrain alors que ceux de l'USM Alger étaient présents sur la pelouse disposés à jouer. Au bout de 20 minutes, et après la séance d'échauffement, ils ont salué les supporters et ont quitté le terrain; Un recours sera déposé dans les prochains jours au niveau du TAS à Lausanne, selon Toufik Korichi, le directeur sportif de l'USMA.

### LE PLAN DIABOLIQUE DU MAKHZEN POUR DÉSTABILISER LE REPRÉSENTANT ALGÉRIEN

Usant de comportements mesquins, diaboliques et provocateurs, la délégation du club du RS Berkane a tout fait pour déstabiliser le représentant algérien en Coupe de la

Confédération africaine (CAF) de football l'USM Alger, à quelques heures de la demi-finale (aller) de l'épreuve, prévue hier soir au stade 5-juillet (20h00).

Et pourtant, tout était réuni, vendredi après-midi, pour un accueil à la hauteur des traditions algériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumediene, mais la partie marocaine a préféré faire un pacte avec le diable en faisant preuve d'un vice pathologique ancré chez le royaume marocain.

Le plan machiavélique du club marocain a échoué grâce à la vigilance des services des douanes algériennes qui ont mis à nu la mauvaise intention du club visiteur, qui a voulu instrumentaliser un événement sportif à des fins politiques. Et pour cause, le club marocain a voulu introduire sur le territoire algérien des maillots floqués avec une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, ce qui va à l'opposé du droit international.

La manœuvre diabolique commanditée par le Makhzen et exécutée

par Faouzi Lekjaâ, ancien président du RS Berkane, connu pour ses pratiques influentes au sein de la Confédération africaine (CAF), a été montée de toutes pièces depuis quelques jours déjà, soit depuis la qualification de leur représentant pour le dernier carré de la compétition. Le dirigeant marocain a profité de la présence des membres du Comité exécutif de la CAF à Rabat, en marge de la CAN de Futsal, pour faire pression et empêcher une réaction défavorable de la part de l'instance africaine.

Les autorités algériennes ont refusé de laisser les Marocains faire ce que bon leur semble sur le territoire algérien et ont sommé les membres de la délégation d'enlever ladite carte ou de remplacer ces maillots, proposition refusée par la partie marocaine, qui a fait dans la provocation tout en tentant de se faire passer pour la victime. Pire, le RS Berkane s'est déplacé à Alger uniquement avec le maillot floqué, un détail qui enfreint les règlements de la CAF dans cette épreuve. En



Photo : Larbi L.

effet, l'article 6 intitulé «Maillots des joueurs alinéa 7», stipule que «l'équipe visiteuse devra obligatoirement se déplacer avec deux jeux de maillots, l'un portant de la publicité et l'autre vierge de toute publicité».

### LES RÈGLEMENTS DE LA FIFA ET DU CIO SONT CLAIRS

En agissant de la sorte, les Marocains ont bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux.

Dans la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, il est stipulé : «L'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou

image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)».

Selon l'article 50 de la charte olympique (alinéa 2), «aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique».

TOURNOI DE L'UNAF U17 (3<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Les «Petits Fennecs» à l'épreuve de la Tunisie

**Exempte** lors de la deuxième journée, disputée samedi, la sélection nationale des moins de 17 ans (U17) abordera aujourd'hui son deuxième match face à la Tunisie, au stade Salem-Mabrouki à Rouiba, comptant pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) alors que dans l'autre match de la journée, la Libye affrontera le Maroc. Après le nul enregistré face aux Lionceaux de l'Atlas (1-1) lors de la première journée, les jeunes Fennecs doivent remporter leur deuxième confrontation contre les Aiglons de Carthage s'ils ne veulent pas se voir distancés par les autres concurrents.

En effet, le Maroc et l'Égypte ont réalisé une bonne opération en remportant leur second match respectivement face à la Tunisie et la Libye par le même score (2-1). Disputées au stade Omar-Hamadi (Bologhine), les deux rencontres ont été marquées par beaucoup d'engagement et de suspense jusqu'au coup de sifflet final. Dans la première empoignade, l'équipe nationale tunisienne a concédé un revers en dépit de sa domination imposée aux Marocains notamment en première mi-temps qu'ils ont bouclée en leur faveur grâce à une réalisation de Cha-



hab Abdelli. Le second half a connu un tout autre scénario. En effet, alors que la Tunisie maîtrisait le jeu, elle a été renversée par deux buts de l'adversaire, synonyme d'une défaite amère car ne reflétant guère la physiologie de la partie.

De son côté, l'Égypte a attendu les derniers instants de la rencontre face aux Libyens pour voir leurs efforts récompensés par un deuxième but, enregistrant ainsi leur premier succès en deux matchs. Suite à ces résultats, l'Égypte et le Maroc occupent la première place avec un total de 4 points chacun. Ils sont suivis de l'Algérie et la Tunisie qui comptent respectivement une unité.

La Libye ferme la marche avec zéro pointé. Ainsi, pour recoller au duo de tête, Algériens et Tunisiens vont se livrer une bataille sans merci pour s'offrir les points de la victoire. Pour préparer cette rencontre, les protégés du sélectionneur national d'Algérie, Aziz Lahoussine, ont effectué samedi dernier un entraînement sur le terrain de la Protection civile à Dar El Beida. La séance a été axée sur l'aspect technico-tactique avec un travail spécifique pour les attaquants, histoire d'améliorer leur efficacité à l'approche des buts adverses. A la fin de la séance qui a duré presque une heure et demie, le staff technique s'est réjoui d'avoir travaillé avec l'ensemble de l'effectif. Coach Lahoussine a l'embarras du choix pour composer le meilleur onze possible capable de performer face la redoutable équipe tunisienne.

■ K. H.

● Programme  
Aujourd'hui (3<sup>e</sup> journée) :  
Stade Salem-Mabrouki (Rouiba) :  
Libye - Maroc (15h00)  
Algérie - Tunisie (18h00)  
Égypte : exempte

COUPE D'ALGÉRIE – EN PRÉVISION DU MATCH FACE AU MCA

## Le CSC en stage à Oran

**A** Constantine, le succès arraché par le CSC vendredi en terre khenchelie (1-2) pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis est vite oublié. Désormais, on ne parle que de la fameuse rencontre des demi-finales de la Coupe d'Algérie devant opposer les hommes d'Abdelkader Amrani au MCA, demain (20h) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. A quelques heures de ce big rendez-vous qui se jouera à huis-clos, faut-il le rappeler, la mobilisation est grande dans le camp clubiste où l'on fait de l'épreuve reine un objectif principal. D'ailleurs, tout le monde, que ce soit les joueurs, les diri-

geants, les membres des différents staffs de l'équipe et même les supporters rêvent d'une première consécration en Coupe d'Algérie, l'un des seuls trophées manquant dans la vitrine du club. Voulant mettre son équipe dans les meilleures conditions possibles et lui permettre de préparer comme il se doit cette confrontation, la direction du club constantinois a décidé d'avancer le déplacement dans la capitale de l'Ouest de 48h. A pied d'œuvre depuis samedi dans la ville d'El Bahia, les coéquipiers de Brahim Dib ont élu domicile à l'hôtel Phoenix, un établissement 4 étoiles, alors que les entraînements sont

programmés sur le terrain principal du Complexe olympique, Miloud-Hadefi. Les gars de l'antique Cirta ont entamé ce regroupement sous de bons auspices d'autant qu'ils vont pouvoir aborder le duel contre le MCA avec un effectif au grand complet. Même l'attaquant nigérian, Tosin Omoyele qui a dû être remplacé avant la mi-temps du match face à l'USMK après avoir ressenti des douleurs, est, nous dit-on, apte pour le service. De quoi reconforter l'entraîneur Abdelkader Amrani, lui, qui avait laissé au repos bon nombre de titulaires lors du déplacement à Khenchela, à l'image de son défenseur international, Moha-

med Amine Madani. A noter que le wali de Constantine a tenu à rendre visite à l'équipe du CSC lors de la séance d'entraînement effectuée samedi après-midi sur le ground du stade Benabdelmalek, juste avant le déplacement à Oran. Lors d'un discours prononcé aux joueurs, Abdelkhalik Sayouda, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a exhorté les Vert et Noir à donner le maximum d'eux-même afin d'arracher le billet qualificatif pour la finale de Coupe et donner de la joie aux supporters constantinois tout en leur souhaitant bonne chance pour cette affiche des demi-finales.

■ M. F.

HANDBALL

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE

QUARTS DE FINALE HOMMES

## Une place en demies garantie pour un club algérien

**A** l'issue du tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe de handball qui se déroule depuis le 18 du mois en cours, quatre clubs sur cinq ont décroché leur ticket pour les quarts de finale, alors que seul l'ES Ain-Touta est passée à la trappe. Aujourd'hui se dérouleront les matches des quarts de finale hommes avec un choc 100% algérien à 16h à la salle de Bir El Djire entre l'OM Annaba leader du groupe B et la JES Skikda 2<sup>e</sup> du groupe A. Une rencontre que chaque équipe abordera avec la même fougue des matches de la phase de poule. Une adversité qui aura lieu sur le terrain, mais aussi entre les entraîneurs Hicham Boudrali de l'OMA et Lakhdar Arrouche de la JSES. Le facteur physique a été un des soucis des deux formations au vu de l'effort consenti lors des deux premières rencontres. Quoiqu'il en soit, le handball national sera représenté au minimum par un club en demies. L'autre quart de finale mettra aux prises à 20h au même lieu le HBC El Biar 1<sup>er</sup> du groupe C face à l'ES Tunis 2<sup>e</sup> du groupe D. Un match durant lequel les Bierrois doivent faire preuve de solidité défensive et d'avoir un très bon pourcentage de réussite en attaque. Défaits (32-37) par le Zamalek d'Égypte, les Tunisiens ont démontré qu'ils ont une équipe capable de faire partie du quatuor des demies. Le CRB Mila appelé à compléter le groupe B affrontera à 14h au Palais des Sports le Ahly d'Égypte dans une confrontation déséquilibrée sur papier. En dépit du calibre de l'équipe Cairote, les joueurs du CRBM doivent aborder le match avec un esprit de guerriers. Quel que soit le résultat, le club qui a découvert le niveau africain pour la première fois, aura acquis de l'expérience en prévision des prochaines éditions.

Chez les filles, les huit équipes des deux poules sont assurées de passer aux quarts. La journée du lundi sera la dernière aux filles du HBCE et du FC Boumerdès pour terminer le premier tour avec une victoire. Au Palais des sports, les filles d'El Biar donneront la réplique à 16h au Ahly d'Égypte, alors que le FC Boumerdès croisera à 18h à la même salle avec Abidjan handball. En cas de défaite, le HBCE affrontera en quarts l'équipe classée 1<sup>er</sup> du groupe B. Idem pour le FCB qui sera opposée au leader de la poule A.

■ A. K.

## Des cadres de la Sûreté nationale en formation



LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN) a organisé, hier, en collaboration avec le ministre de la Culture et des Arts, la sixième édition du programme de formation dédié à ses cadres.

Le coup d'envoi a été donné à l'École supérieure de la police Ali-Toussi d'El Biar en présence de la ministre Soraya Mouloudji, et du directeur général de la DGSN, Ali Badaoui. Pour la ministre, la formation est un effort continu pour préserver l'héritage culturel du pays. «Le phénomène de trafic de biens culturels étant la troisième activité criminelle après le trafic d'armes et de drogue, de tels dépassement nous amènent, aujourd'hui, a-t-elle dit, à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre des accords communs et créer des commissions nationales et régionales qui œuvrent ensemble pour défendre le patrimoine de la nation».

«Il y a, aujourd'hui, une prise de conscience de l'importance de la coopération et de la coordination des efforts pour protéger le patrimoine

culturel national de notre pays, qui est également une partie du patrimoine de l'humanité, la mémoire et l'identité de notre nation, et ce dans le cadre de la lutte contre les crimes y afférents», a poursuivi M<sup>me</sup> Mouloudji, soulignant la nécessité de contenir les menaces qui planent sur notre patrimoine riche et diversifié. Elle a mis l'accent sur «l'importance de l'action bilatérale et collective pour sensibiliser l'ensemble des intervenants en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel national».

La ministre a salué, à cette occasion, «le professionnalisme» des corps sécuritaire et militaire, notamment la Sûreté nationale ainsi que le «travail colossal que mènent ses unités pour lutter contre les différentes formes d'atteinte au patrimoine culturel. A rappeler que la plus grande opération de saisie avait été enregistrée fin 2023 avec la récupération de 15.346 pièces

archéologiques grâce à la vigilance des corps de sécurité de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Pour sa part, Badaoui a insisté aussi sur l'importance du rôle de la Sûreté nationale pour assurer la sécurité et la protection du patrimoine national.

«La police travaille en étroite collaboration avec le secteur de la culture pour surveiller et prévenir les actes de vandalisme et le commerce illégal des objets culturels», a-t-il souligné. Badaoui a précisé que les enquêtes menées par les services de sécurité ont révélé «que des groupes criminels organisés ont recours aux technologies de l'information et de la communication pour attirer leurs clientèles».

Le programme de formation, qui se poursuit jusqu'au 25 avril, comprend des ateliers et des conférences animés par des professionnels du domaine.

■ Souha Bahamid

### ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

#### Une délégation de l'APN en visite à Bakou

Une délégation parlementaire du groupe d'amitié Algérie-Azerbaïdjan effectuée, du 22 au 25 avril, une visite à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La visite de la délégation parlementaire, présidée par le président de la commission de la défense nationale de l'APN et président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Azerbaïdjan, Gharbi Abdelbasset, intervient à «l'invitation de son homologue à l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan», a précisé la même source. Cette visite «verra l'organisation de plusieurs activités visant le renforcement des liens d'amitié et la promotion de la coopération parlementaire bilatérale», a ajouté la même source. La délégation parlementaire sera composée des députés Khouane Mohammed, Belhadj Fethi, Djabali Farida, Bouchama Ahmed, Tebbal Abdelkrim, Dekhli Rachid et Bencherif Mohammed Menaouar.

### ANP

#### Journées d'information sur le centre d'instruction de l'infanterie d'Aïn Arnat



Des journées d'information sur le centre d'instruction de l'infanterie Chahid Ahmed-Kadoudj d'Aïn Arnat (Sétif) ont été inaugurées, hier au centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) Chahid Laïfa-Bourokba, à Sétif, en présence des autorités civiles et militaires. Présidant la cérémonie d'inauguration de cette manifestation de 3 jours, le commandant du secteur militaire de Sétif, le colonel Rafik Ghousa, intervenant au nom du commandant de la 5<sup>e</sup> région militaire, a souligné que ces journées «représentent une occasion de rapprocher l'institution militaire du citoyen et de consolider le lien armée-nation». Il a indiqué que cet événement «permettra au public de s'informer des différentes missions du centre d'instruction et des moyens pédagogiques utilisés pour former un militaire prêt au combat». Un documentaire vidéo a été projeté, présentant ce centre, qui relève du commandement des forces terrestres, considéré comme l'une des réalisations importantes dans le cadre de la nouvelle approche adoptée par l'ANP fondée sur des structures de formation en phase avec les évolutions techniques et militaires, tout en offrant aux jeunes de multiples opportunités adaptées à leurs aptitudes. Le rôle du centre d'instruction d'Aïn Arnat consiste à former des élèves sous-officiers du contingent, et des élèves gradés contractuels et du contingent. L'occasion a permis au public de s'informer sur le rôle du centre à travers les différents ateliers ouverts, où ils ont reçu des explications de la part des cadres de l'institution militaire au sujet des moyens de formation et des conditions de recrutement.

### JOURNAL EL DJOUMHOURIA

#### Leïla Zerguit, directrice générale par intérim

Le secrétaire général du ministère de la Communication, Mokhtar Khaldi, a présidé, hier à Oran, l'installation de Leïla Zerguit en qualité de directrice générale par intérim du journal El Djoumhouria, en remplacement de Mohamed Alem. Mokhtar Khaldi a déclaré, lors de la cérémonie d'installation qu'il a présidée au nom du ministre de la Communication, et à laquelle a assisté le secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Aidouni, et des représentants de la presse locale, ainsi que les cadres du quotidien El Djoumhouria, que ce journal «est une entreprise de presse prestigieuse ayant son impact et sa place dans le paysage médiatique en Algérie», soulignant «qu'elle paraît

aujourd'hui sous un nouveau visage à travers son site électronique». Il a rappelé que «le journal a abordé nombre de dossiers politiques, économiques et sportifs et comptait parmi ses effectifs des journalistes talentueux dont certains ne sont plus de ce monde et d'autres ont été victimes de la nébuleuse terroriste de la décennie noire, à l'instar de Djamel Zaïter et de Bakhti Benaouda, et mise sur de jeunes journalistes qui contribuent énormément à porter haut et avec splendeur la voix d'El Djoumhouria». Le même responsable a ajouté que «la nouvelle directrice générale, Leïla Zerguit, jouit d'une riche carrière et une place prépondérante sur la scène médiatique en ayant beaucoup donné au journal». Rappelant, dans cet ordre d'idées, qu'elle a été lauréate de la sixième édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel, il a indiqué que cette distinction est une fierté pour le secteur de la presse et la wilaya d'Oran. De son côté, Leïla Zerguit a remercié le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, pour la confiance placée en elle, affirmant qu'elle «sera à la hauteur de cette confiance pour servir les intérêts du journal et ceux du pays». Elle a déclaré, en outre, qu'elle compte sur les efforts réunis de tous, journalistes, travailleurs et techniciens, afin d'atteindre l'objectif escompté, à savoir celui de voir cette école prestigieuse dans la presse et l'information dans la plénitude de ses performances, de préserver son rayonnement et hisser son statut sur la scène médiatique algérienne».

### MOUTONS IMPORTÉS DE ROUMANIE

#### Les précisions d'Alviar

L'Algérienne des viandes rouges (Alviar) a affirmé, hier, dans un communiqué, que les moutons importés de Roumanie sont destinés à l'abattage pour l'approvisionnement du marché national en viande ovine, et non à la vente directe au citoyen pour l'Aïd El-Adha. «Suite aux informations erronées relayées sur certains réseaux sociaux, faisant état de l'importation de moutons de Roumanie à des fins de vente au citoyen en prévision de l'Aïd El-Adha, l'Algérienne des viandes rouges

informe l'opinion publique que les quotas de moutons importés s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'approvisionnement du marché national en viande ovine, et seront destinés directement à l'abattage sous la supervision des autorités vétérinaires compétentes», précise le communiqué. «A ce jour, aucun programme d'importation de moutons destinés à la vente directe au citoyen pour l'Aïd El-Adha n'a été mis en place», souligne Alviar.



La Météo du  
Lundi 22 Avril 2024

■ Alger 19° ■ Annaba 22° ■ Constantine 18° ■ Oran 23° ■ Ouargla 26° ■ Tamanrasset 37° ■ Tindouf 32° ■ Illizi 39°



Fadjr.....	4.31
Dohr.....	12.47
Assar.....	16.30
Maghreb.....	19.32
Ichaâ.....	20.57

CHANGE		
MONNAIES	ACHAT	VENTE
1 \$	134,31 DA	134,32 DA
1 €	143,50 DA	143,57 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	▼	1 \$	▼
134,31 DA		134,32 DA	
1 €	▼	1 €	▼
143,50 DA		143,57 DA	

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23